

Rapport d'activité 2012

Collection "Programmation et évaluation"

Le mot du président

Le présent rapport vous présente l'ensemble des activités mises en œuvre au cours de l'année 2012 par l'équipe du centre de ressources. Une année centrale et charnière dans le cadre de notre projet 2011-2013. La collaboration avec de nouveaux partenaires et le renforcement des relations avec l'administration centrale et les agences, le développement d'une offre de qualification aux professionnels de la politique de la ville, le lancement de programmes d'études ainsi que la consolidation des financements et la stabilisation de l'équipe.

Ces grandes étapes du projet ont permis de travailler une approche transversale de la politique de la ville ainsi qu'un investissement de la question ultra marine. La jeunesse, la santé, l'éducation, la prévention de la délinquance, la rénovation urbaine, la participation des habitants, l'accès au droit et la lutte contre les discriminations constituent également les grandes thématiques travaillées dans notre projet.

Comment faire ressource en Guyane ? A partir de quel projet pouvons-nous développer une fonction ressource utile au territoire ? Si l'on s'attache à l'étymologie du mot ressource, notre fonction introduit une notion de renouvellement et de mise en mouvement. Sans mouvement, la fonction ressource s'assèche et ne s'inscrit pas dans la dynamique du territoire. Nous prenons ainsi appui sur des modes d'intervention et des outils qui permettent cette animation du territoire. La diffusion de l'information, l'animation des réseaux, la qualification, la production de connaissances et l'appui aux professionnels constituent ces modes d'intervention et guident l'élaboration et la mise en œuvre de notre projet.

Par ailleurs le système d'acteurs en Guyane est composé d'un faible nombre de professionnels strictement attachés aux dispositifs de la politique de la ville. L'étroitesse de ce système nous conduit à inscrire le projet dans des politiques publiques transversales et qui relèvent plus généralement du développement social et urbain. Le développement de ces nouveaux partenariats locaux et nationaux nourrit les réflexions propres à la politique de la ville en Guyane et favorisent un décloisonnement des cultures institutionnelles et professionnelles. Le projet du centre de ressources prend tout son sens dans ce rôle d'ensemblier. Une animation territoriale et une mise en réseau sur des enjeux communs aux territoires de la politique de la ville et à une échelle plus large. A côté de ces ouvertures partenariales, le rapprochement avec les instances nationales de la politique de la ville encourage une prise en compte de certaines spécificités locales et participe ainsi à une réflexion ultra marine. Rappelons que cette réflexion a permis de nourrir la Concertation Nationale pour la réforme de la politique de la ville et l'approche spécifique pour les Outre-Mer.

L'ensemble de ces coopérations a permis de mobiliser et d'associer les collectivités majeures, certains ministères et grands réseaux nationaux, les Agences, le CNFPT sur les thématiques et les territoires de la politique de la ville en Guyane. Ces élargissements partenariaux sont consolidés à travers des espaces de travail, des conventions, des financements et permettent ainsi de fixer des objectifs communs et utiles aux professionnels de la politique de la ville et du développement social et urbain. Cette dynamique partenariale renforce la nécessité d'une approche territoriale à une échelle qui dépasse les frontières d'une géographie prioritaire. Notre fonction ressource souligne l'emboîtement des territoires et la perméabilité des quartiers prioritaires avec l'ensemble de la ville.

Par ailleurs, nous vivons un contexte où les moyens des territoires diminuent alors que les difficultés sociales et urbaines sont croissantes. Une situation qui met en tension les besoins des professionnels et nécessite l'évolution de la fonction ressource à partir d'une stratégie qui réinterroge le sens d'une politique publique territorialisée à l'échelle communale voire intercommunale. C'est dans ce cadre que le centre de ressources développe ses modes d'intervention et ses stratégies partenariales.

Le rapport d'activité met en exergue de nombreux chiffres et indicateurs, valorise les actions sur toutes les thématiques développées en 2012, mais il conviendrait de retenir le principe majeur que le centre de ressources de la politique de la ville s'efforce d'être au service du territoire et de tous les professionnels soucieux de nourrir leurs pratiques et d'être accompagnés dans leur intervention auprès des populations vulnérables.

Jean-Raymond PASSARD

SOMMAIRE

LES MISSIONS DU CRPV GUYANE	04
Evaluation des actions menées et accompagnement	
Evaluation du fonctionnement du centre de ressource	
Modes d'intervention	
Dynamique partenariale	
LES APPROCHES THÉMATIQUES	14
Politique de la ville, approche transversale	
Réussite éducative	
Prévention de la délinquance et sécurité	
Accès au droit et lutte contre les discriminations	
Jeunesse	
Habitat, rénovation urbaine et cadre de vie/observation	
Santé	
Participation des habitants	
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES	36
CONCLUSION	41

LES MISSIONS DU CRPV GUYANE

Evaluation des actions menées et accompagnement

Le niveau de satisfaction des usagers

L'étendue du département, l'isolement géographique et/ou institutionnel de certains professionnels, la complexité de certains dispositifs et notamment concernant les conditions de leur mise en œuvre dans des collectivités, l'adaptation continue à certaines spécificités territoriales, le manque d'ingénierie qualifiée et de cadres pour répondre à ces enjeux de développement sont autant d'éléments nécessaires pour appréhender le développement social et urbain en Guyane et la fonction ressource qui doit y être associée.

Cette fonction s'exprime d'une part à travers les animations de réseaux. Il s'agit ici de proposer un décloisonnement, un espace d'échange et de mise en lien sur les thématiques et sujets de préoccupation des professionnels. D'autre part la fonction ressource structure une offre de qualification spécifique aux besoins des professionnels de la politique de la ville. Enfin, des accompagnements de projets singularisent la fonction ressource en répondant et/ou en proposant des accompagnements à différents degrés pour la mise en œuvre de dispositifs, de projets et aussi pour la production d'études et d'expérimentations à long terme.

Ce cadre de la fonction ressource en Guyane s'appuie essentiellement sur des besoins repérés et travaillés avec les professionnels. Les contenus des actions de qualification et les accompagnements de projets relèvent de demandes et de besoins formulés au sein du réseau et dans le cadre de relations partenariales.

Concernant les animations de réseaux nous pouvons mesurer le niveau de satisfaction des professionnels à leur l'assiduité, à la demande de réunion de réseaux supplémentaires, à leur participation active. La difficulté rencontrée repose essentiellement sur la forte volatilité des professionnels en Guyane. Le volume de professionnels « durables » contraint parfois les animations de réseaux à un nombre très réduit de professionnels. Un nombre qui relève parfois davantage d'un accompagnement pratique et méthodologique.

Malgré ce volume réduit de professionnels, ces animations de réseau sont nécessaires pour une mise en lien et insertion des jeunes professionnels dans le tissu guyanais.

Les cycles de qualification mobilisent un plus grand nombre de professionnels. Inter régionales et inter acteurs, ces actions réduisent l'effet du « turn over » que nous constatons sur les actions de réseaux. Les cycles de qualification mobilisent des professionnels des Antilles et de Guyane durant une semaine. Ils sont invités à renseigner un bilan qualitatif individuel. Les professionnels sont globalement satisfaits des cycles de qualification, mais la durée de 5 jours interroge les modalités liées à l'organisation des cycles et notamment sur les possibilités de les enrichir avec d'autres formes d'intervention. Un duo d'intervenants composé d'un expert et d'un professionnel issu d'un autre territoire, l'alternance d'apport de contenu avec l'organisation d'ateliers et la visite de site. Ces nouvelles modalités sont issues de constats partagés entre les participants et l'équipe du centre et devront intégrer les prochains projets de cycles de qualification.

Les accompagnements de projet que nous proposons singularisent la fonction ressource en Guyane. Ces accompagnements qualifient l'action des professionnels et participent à la mise en œuvre des dispositifs et programmes dont ils ont la responsabilité. Plateforme de décrochage scolaire, Contrat Local de Santé, travaux liés à la Démarche Jeunesse illustrent certains de ces accompagnements. La proximité de cette forme d'intervention auprès des professionnels et les logiques de co production garantissent une réponse « pratique » appréciée et opérante.

Le développement partenarial crée de fait une évolution de la programmation annuelle

Le niveau de satisfaction des institutions partenaires

Les institutions partenaires du CRPV Guyane constituent les membres du Conseil d'Administration. Ils se prononcent à ce titre sur la programmation annuelle et le rapport d'activité.

Le développement partenarial et notamment l'intégration de nouvelles institutions participent à l'évolution de la gouvernance du CRPV Guyane. Cette évolution s'exprime tant dans les demandes et soutien que dans l'adhésion et/ou « la mise en tension » de partenaires plus anciens. Le développement partenarial crée de fait une évolution de la programmation annuelle et entérine également l'évolution de la fonction ressource exercée sur le territoire. Les besoins exprimés par des institutions majeures et souvent reliés à des préoccupations nationales et locales contraignent souvent les autres institutions partenaires à une requalification de leurs besoins et projets.

C'est dans ce cadre que le CRPV joue un rôle d'ensemblier et de mise en équilibre entre les institutions à partir des besoins et enjeux repérés tant localement que nationalement. Ce rôle tend à faire converger les différentes institutions vers un « projet ressource politique de la ville » partagé. Une forme de « réunion partenariale » qui est appréciée par les institutions et acteurs.

Par ailleurs, le niveau de satisfaction des usagers et des institutions partenaires est relié aux organisations et à la formulation de leur besoin de ressource et d'accompagnement. La rareté voire l'absence d'interlocuteurs politique de la ville sur certaines thématiques et sur certaines institutions contraint parfois l'intervention spécifique du centre. Pour rappel, le projet du CRPV Guyane s'attache à éviter toute logique de prestataire et privilégie une logique de coproduction. Cette logique favorise une adhésion et une mobilisation commune qui garantit un mode projet (diagnostic, formalisation objectifs et stratégie d'action, évaluation). Ce mode projet est le préalable partenarial indispensable.

Par ailleurs la faiblesse de l'offre en termes d'animation territoriale et de qualification d'acteurs dans les champs spécifiques de la politique de la ville provoque une forte demande sur l'ensemble des thématiques. Les demandes de réseaux, d'échanges de pratiques et simplement de « rencontres professionnelles » sont régulièrement exprimées mais rencontrent la contrainte des moyens. Par ailleurs, certaines demandes liées à la coordination d'acteurs ne relèvent pas des fonctions d'un CDR.

Aussi le projet de ressource est-il contraint de privilégier durablement certaines thématiques et d'intervenir plus ponctuellement sur d'autres sujets ?

La qualité de l'accompagnement effectué auprès des acteurs

La qualité de l'accompagnement relève des points évoqués précédemment. Il s'agit ici du développement de la fonction ressource et de l'ingénierie de projets sur les questions d'animation de réseau, de qualification et d'accompagnement dans une logique de co production. L'élargissement partenarial et la programmation du CRPV illustrent cette démarche et caractérise la recherche de qualité ainsi que l'adaptation de l'accompagnement proposé aux différents acteurs en Guyane.

La qualité de l'accompagnement effectué auprès des acteurs en ce qui concerne l'adaptation des actions au contexte territorial

L'adaptation au contexte territorial de la Guyane s'envisage tant dans les formes d'intervention proposées que dans les approches thématiques et les ressources mobilisables pour appréhender les contextes. Les questions éducatives, sociales, de santé, urbaines et l'ensemble des thématiques doivent s'envisager dans les spécificités socio-économiques, culturelles et même anthropologiques qui permettent une lecture pertinente et dynamique du territoire. Si ces approches spécifiques sont recherchées, il convient de rappeler la faiblesse voire l'inexistence de

Nécessité de produire une connaissance locale qui fait défaut et prive souvent les professionnels de données consolidées

ressources spécifiques sur de nombreux champs. Les travaux entrepris sur la jeunesse soulignent la nécessité de produire une connaissance locale qui fait défaut et prive souvent les professionnels de données consolidées.

Cette difficulté encourage l'adaptation de la fonction ressource notamment à partir des logiques de co production. Les animations de réseaux, les cycles de qualification et les accompagnements de projets relèvent de cette logique (thèmes, problématiques, contenus, organisation, modes d'intervention, évaluation...) et garantissent ainsi une adaptation de l'accompagnement au plus près des préoccupations et des réalités territoriales.

C'est dans ce cadre que nous privilégions une internalisation des ressources et des modes d'accompagnement et de production de connaissances.

Evaluation du fonctionnement des centres de ressources

La mise en réseau des acteurs

La mise en réseau des acteurs s'envisage à partir des modes partenariaux développés notamment par la politique de la ville. Il s'agit de réunir l'ensemble des acteurs amenés à intervenir sur un même territoire et sur des principes communs et/ou complémentaires qui tendent à une réduction des inégalités. Les agents de l'Etat, des collectivités, les professionnels du monde associatif, les élus sont ainsi majoritairement visés dans les actions d'animation de réseaux professionnels. Le volume de professionnels dédiés à la politique de la ville en Guyane conduit à l'élargissement des réseaux à des professionnels du droit commun qui interviennent ou qui pourraient intervenir sur les quartiers de la politique de la ville.

Les animations de réseaux favorisent « une mise en lien » des professionnels et engagent des échanges de pratiques, des solidarités professionnelles et déclenchent parfois des partenariats sur de nouveaux projets.

Les animations de réseaux représentent par ailleurs un espace de repérage et d'identification de besoins de qualification et d'accompagnement de projets.

Le décroisement des cultures professionnelles et institutionnelles

Le décroisement des cultures professionnelles et institutionnelles est travaillé dans un premier temps dans le cadre des animations de réseaux et se consolide lors des actions de qualification. Un décroisement des cultures autour d'enjeux territoriaux qui encourage une culture commune et partagée.

Le décroisement des territoires représente une préoccupation aussi importante que le décroisement des cultures professionnelles. Ce décroisement comprend autant une approche infra territoriale en Guyane qu'une approche inter régionale (Antilles Guyane). L'étendue du territoire et l'éloignement géographique de certains professionnels (notamment les acteurs localisés en dehors de l'île de Cayenne) nous amène à envisager le territoire sous ces deux approches (infra et extra territoriale).

Le repérage, l'analyse et la diffusion de pratiques innovantes

Les animations de réseaux, les actions de qualification et plus particulièrement les accompagnements de projets sont favorables à des revues de projets. Celles-ci permettent une capitalisation des expériences produites localement et donnent à voir les formes d'adaptation mises en œuvre par les professionnels. L'application des dispositifs de la politique de la ville dans les territoires isolés et/ou définis comme zones d'habitat insalubre est source de pratiques innovantes et imaginatives.

Les travaux entrepris dans le cadre du rapport La Politique de la ville dans les DOM ont contribué à la valorisation de certaines pratiques et encouragent un développement des actions de capitalisation d'expériences locales.

Un décroisement des cultures autour d'enjeux territoriaux qui encourage une culture commune et partagée

Le développement d'une expertise thématique et territoriale mobilisable par l'Etat local et l'Etat central

La ressource mobilisable par l'Etat local et national dépasse la question de l'expertise territoriale et des dynamiques spécifiques liées au développement social et urbain. La capacité de mettre en réseau, la connaissance et l'identification des professionnels et leurs champs d'intervention spécifique, la capitalisation et l'historique de certaines démarches représentent un ensemble de ressources mobilisables.

L'expertise mobilisable s'envisage aussi sur la maîtrise de l'information et la veille « politique publique » qui permet d'intervenir et d'anticiper.

La sollicitation du CRPV Guyane sur la Concertation Nationale pour la réforme de la politique de la ville et la place des centres de ressources ultra marins dans le cadre de la mesure 24 du CIV confirme l'expertise mobilisable par l'Etat.

La mise en œuvre du groupe de travail décliné de cette mesure consolide également la « capacité d'ensembliser » du centre. Une capacité qui s'est notamment illustrée dans l'organisation des temps de travail locaux et nationaux dédiés à la définition de propositions méthodologiques pour la géographie prioritaire.

Plus largement, l'expertise produite sur les thématiques historiquement travaillées au centre (santé, réussite éducative, prévention de la délinquance, accès au droit et lutte contre les discriminations...) est régulièrement mobilisée.

L'expertise sur les nouveaux champs liés à la jeunesse et à la rénovation urbaine provoque également des sollicitations de plus en plus importantes.

Les modes d'intervention du centre de ressources

Animation des réseaux de professionnels

Inscrit dans le Cadre de référence national des centres de ressources, la mise en réseau des professionnels constitue l'une des missions principale du CRPV Guyane. L'objectif principal de cette forme d'intervention est, pour chaque thématique (santé, habitat, réussite éducative, jeunesse...), de favoriser les échanges inter-acteurs et la mise en débat sur des sujets préalablement identifiés. Il s'agit d'un dispositif qui favorise la construction collective à partir d'expériences individuelles.

Les cibles peuvent être variées mais le cœur du réseau est composé par les acteurs de la Politique de la ville, et du développement social et urbain. Cet outil favorise ainsi le décloisonnement des acteurs qu'ils soient membres du cœur étatique, des collectivités locales, des associations ou autres.

Cette mise en réseau peut revêtir différentes formes : tables rondes, groupes de travail thématiques, les plus communes étant les réunions de réseau.

Ces réunions se déroulent en général en plusieurs phases. Lors d'une première étape, sont reprises les actualités du réseau concerné, essentiellement au niveau local. La deuxième phase consiste en une mise en débat sur un ou plusieurs sujets identifiés par l'organisateur de la réunion, en fonction de l'actualité, de la thématique développée et/ou de la demande des acteurs. Dans ce cadre, le centre peut aussi fournir des informations et documents de référence aux participants.

Plus ponctuellement des visites de sites peuvent être organisées en complémentarité avec la thématique développée.

En tant qu'animateur, le CRPV organise en totalité la mise en place de ces dispositifs : la définition de l'ordre du jour, la réalisation des comptes rendus...

Favoriser les échanges inter-acteurs et la mise en débat

Qualification des acteurs

La qualification des acteurs de la politique de la ville relevant du domaine social et urbain fait partie des missions essentielles d'un centre de ressources Politique de la ville.

Dans le cadre de sa programmation 2012, le CRPV Guyane en collaboration avec le CNFPT a souhaité développer cet axe avec l'organisation, en Guyane, de trois premiers cycles de qualification : « Mettre en place une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance », « Ateliers Santé Ville : mineurs et sexualité » et « Politique éducative et réussite éducative ». Ces thématiques et leurs principaux contenus ont été co-construits avec les professionnels des réseaux (ASV, PRE, CLSPD) animés par le CRPV. Ouverts à une trentaine de stagiaires des Antilles-Guyane, ces cycles s'articulent autour de plusieurs modules dont les contenus répartis sur cinq jours conjuguent apports de contenus théoriques et méthodologiques, illustrations et analyses d'actions mises en œuvre, études de cas et ateliers en sous-groupes.

Ces formations collectives trouvent tout leur sens grâce aux apports des formateurs et des intervenants extérieurs

Ces formations collectives trouvent tout leur sens de par les apports des formateurs et intervenants extérieurs, mais aussi par le partage d'expériences et les savoirs faire entre acteurs issus de différents territoires et structures (Etat, collectivités territoriales, associations...), du domaine de la politique de la ville mais également du droit commun.

Les échanges autour de thématiques communes et de préoccupations spécifiques permettent aux participants de se « décentrer » de leurs actions et fonctionnements, favorisant ainsi un décloisonnement des pratiques. Un format de travail qui répond à un besoin des professionnels, notamment ceux qui exercent une fonction nouvelle et/ou plus isolée sur leur territoire.

Les cycles de qualification donnent lieu à la publication d'un document de synthèse permettant une valorisation et une capitalisation des apports de connaissances, des outils méthodologiques, des réflexions et différentes co-productions.

Accompagnement de projet

Les missions essentielles des Centres de ressources, telles qu'énoncées dans le Cadre de référence avec l'Etat, sont la capitalisation/diffusion d'un côté et la qualification/mise en réseau de l'autre.

Si la fonction d'« accompagnement » est fréquemment évoquée, elle est considérée jusqu'à présent comme une mission subsidiaire. Cette forme d'intervention est pourtant au cœur même de la philosophie des centres de ressources dont la visée principale est d'« accompagner les acteurs de la politique de la ville et contribuer à l'évolution des politiques publiques » (Cadre de référence, 2011, p.5).

Cette fonction est paradoxalement très peu explicitée. On parle d'« accompagnement du réseau d'acteurs » (p.5) ou encore « d'appui individualisé et opérationnel au montage, au suivi et à l'évaluation de projets et de dispositifs » (p.7) mais sans véritablement analyser les différentes formes d'accompagnement possibles.

Au CRPV de Guyane la démarche d'accompagnement est de plus en plus centrale en raison des demandes croissantes des acteurs publics territoriaux. Ce faisant, la nature même de l'accompagnement évolue : d'un appui ciblé et technique à l'initiative des acteurs « politiques de la ville » vers une co-élaboration de projets structurants.

2012 est l'année de ce basculement opérationnel et stratégique. En effet outre les multiples réponses à des sollicitations ponctuelles d'associations ou de collectivités, le CRPV s'est investi dans des enjeux stratégiques :

Accompagner les acteurs de la politique de la ville et contribuer à l'évolution des politiques publiques

2012 est l'année de ce basculement opérationnel et stratégique

- Elaboration du Contrat Local de Santé de Matoury (cf. thématique santé)
- Participation à la Concertation Nationale, groupe de travail dédié à la géographie prioritaire (cf. thématique Politique de la ville, approche transversale)
- Elaboration d'une politique territoriale de jeunesse à travers la « Démarche Jeunesse » (cf. Démarche Jeunesse)

La dynamique partenariale, illustration à partir d'une collaboration avec le CNFPT

Histoire d'une collaboration

La collaboration entre la délégation du CNFPT Guyane et le CRPV Guyane est initiée dans le cadre particulier de la lutte contre les discriminations et de l'accès au droit. Il s'agit d'une thématique centrale de la politique de la ville et largement travaillée par le CNFPT dans ses actions de formation auprès des collectivités. Des actions de formation qui entraînent en résonance avec les travaux du centre de ressources sur la période 2005/2009. Par ailleurs, le CRPV a mené des enquêtes, études exploratoires et également une concertation locale entre les élus et les collectivités dans le cadre des Rencontres territoriales de la ville de 2007.

Suite à ces premières connexions entre la Fonction Publique Territoriale et la politique de la ville dans le champ des discriminations et de l'accès au droit, le CNFPT, l'Acisé et le CRPV ont décidé de s'associer à travers une convention cadre de partenariat. Une convention qui décline localement l'enjeu de prévention et de lutte contre les discriminations en nous permettant d'organiser des actions de formation et d'information. C'est ainsi que le séminaire « Lutter contre les discriminations » est organisé en 2010 avec l'objectif de poursuivre le débat local et d'approfondir la réflexion. Suite à ce séminaire l'année 2012 est consacrée à des travaux sur les violences faites aux femmes en Guyane et l'année 2013 au droit des étrangers.

A côté de ces travaux communs, trois cycles de qualification sont initiés en 2012 et renouvelés en 2013. Le CRPV Guyane assure désormais l'offre de qualification « politique de la ville » et s'inscrit dans le catalogue du CNFPT. En 2014, nous projetons l'organisation de 5 cycles de qualification.

Un partenariat nécessaire

Les projets de formation expérimentés en 2012 ont permis d'engager une réflexion sur l'inscription durable de formations « politique de la ville » dans l'offre de formation du CNFPT Guyane. La reconnaissance de ce besoin de qualification inscrit l'importance d'un projet de développement social et urbain au sein des communes et la nécessité d'accompagner la professionnalisation des agents en charge de l'élaboration de ce projet. La question du développement en Guyane et la réponse singulière et cohérente des outils de la politique de la ville impose l'affectation de moyens dédiés à la formation de ces professionnels et à la consolidation d'une ingénierie territoriale.

Un public ouvert, décloisonnement des pratiques professionnelles

Si l'offre de formation du CNFPT est exclusivement adressée aux agents des collectivités, la collaboration engagée avec le CRPV ouvre de nouvelles perspectives. La qualification des acteurs de la politique de la ville s'envisage en effet à partir de leurs pratiques professionnelles, de leur rattachement fonctionnel et de leur statut. Dans ce cadre, la dimension partenariale des missions des professionnels de la politique de la ville, la variabilité des statuts (Fonction publique territoriale, Fonction Publique d'Etat, Fonction Publique Hospitalière, associations) nous amène à élargir le public visé prioritairement aux professionnels qui interviennent dans le

La mixité des publics visés par ces actions de formation est un prolongement de leurs pratiques professionnelles.

champ de la politique de la ville. La mixité des publics visés par ces actions de formation est un prolongement de leurs pratiques professionnelles. Cadres territoriaux, de services d'Etat déconcentrés et de Préfecture, d'associations...se retrouvent ainsi dans une même dynamique de formation et d'échanges.

Cette ouverture favorise un décloisonnement des pratiques professionnelles, un croisement des cultures professionnelles pour des personnels qui agissent en direction d'un même territoire et sur des champs communs.

Une qualification et une mise en réseau

Enfin ces formations encouragent une animation de réseaux et d'échanges de pratiques qui positionne les professionnels dans des dynamiques interprofessionnelles, inter institutionnelles et au croisement d'organisations aux statuts différents. La durée et le format des actions de formation (entre trois et cinq jours) s'articulent autour d'apports théoriques et d'ateliers qui encouragent en effet la rencontre des professionnels et leur collaboration future.

L'inter régional, décloisonnement des territoires

En vue de poursuivre le décloisonnement des pratiques, les actions de formation visent également à croiser les territoires et engager une réflexion interrégionale sur la professionnalisation des acteurs du développement social et urbain de Guyane et des Antilles.

Plus généralement il s'agit d'initier une réflexion sur la déclinaison des dispositifs de la politique de la ville dans le cadre spécifique de l'outre-mer.

De récents travaux sur la politique de la ville et l'outre-mer engagés avec les centres de ressources ultramarins, le SGCIV, l'Acisé et la DÉGÉOM consolident une réflexion singulière sur ce sujet.

Organisation du partenariat

La construction de l'offre de formation est commune et complémentaire. Le CRPV détermine les besoins de formation et leurs formalisations dans des contenus et questionnements, sélectionne le ou les personnes ressources pour les interventions. Le CNFPT assure l'organisation logistique de la formation et la relation aux stagiaires (déplacements, prises en charge, attestations...). Le CNFPT et le CRPV valident ensemble la forme et le fond du programme, identifient les professionnels destinataires de l'offre de formation et la co diffusent. Le financement de la formation tend à équilibrer les coûts entre les deux organismes. Les formations sont valorisées par une publication intégrant tant les contenus que les échanges entre les stagiaires.

Croiser les territoires et engager une réflexion interrégionale sur la professionnalisation des acteurs du développement social et urbain de Guyane et des Antilles

L'inscription durable de formations « politique de la ville » dans l'offre de formation du CNFPT Guyane

Synthèse et quelques chiffres

Thématique	Mode d'intervention	Agents de l'Etat (professionnels différents)	Agents des collectivités (professionnels différents)	Acteurs associatifs (professionnels différents)	Total	Répartition "Total" par origine géo		Répartition "Total" par champ		Journées stagiaires (Nbre. professionnels x Nbre. de jours)
						Guyane	Antilles	Droit commun	Politique de la ville	
Prévention de la délinquance	Cycle de qualification (déc. 2011 - 5 jours)	0	17	5	22	16	6	10	12	110
Santé	Cycle de qualification (mars 2012 - 5 jours)	3	20	4	27	18	9	13	14	135
Éducation	Cycle de qualification (avr. 2012 - 5 jours)	4	17	4	25	18	7	9	16	125
Discrimination	Séminaire (sept. 2012 - 2 jours)	16	41	228	285	285	0	280	5	570
Médiation sociale	Cycle de qualification (avr. 2013 - 5 jours)	12	25	10	47	6	41	26	21	235
Santé	Cycle de qualification (juin 2013 - 5 jours)	5	22	5	32	18	14	21	11	160
Politique de la ville - approche transversale	Fin 2013									
Totaux (arrêtés au 30 juin 2013)		40	142	256	438	361	77	359	79	1335

[1] L'intitulé « droit commun » intègre les professionnels de l'Etat et des collectivités qui ne relèvent pas directement de la politique de la ville ainsi que les professionnels associatifs. L'intitulé Politique de la ville concerne l'ensemble des professionnels directement attachés aux dispositifs de la politique de la ville.

Collaborations 2014

Thématique	Intitulé	Modes d'intervention	Public	Territoire	Durée
Jeunesse	Elaborer une politique de jeunesse territorialisée	Cycle de qualification	Etat, collectivités, associations	Guyane et Antilles	5 jours
Rénovation urbaine & Santé	Approche spécifique de l'habitat indigne dans le cadre de la rénovation urbaine	Cycle de qualification	Etat, collectivités, associations	Guyane et Antilles	5 jours
Rénovation urbaine	Articulation des volets urbains et sociaux au sein des projets de Rénovation Urbaine	Cycle de qualification	Etat, collectivités, associations	Guyane et Antilles	5 jours
Rénovation urbaine	Ingénierie de projet et organisation - Gouvernance, gestion administrative et financière	Cycle de qualification	Etat, collectivités, associations	Guyane et Antilles	5 jours
Politique de la ville - approche transversale	Elaboration du contrat de ville de nouvelle génération	Cycle de qualification	Etat, collectivités, associations	Guyane et Antilles	5 jours
Accès au droit et lutte contre les discriminations	Etat des lieux relatif au droit des étrangers Guyane et DOM	Séminaire	Etat, collectivités, associations	Guyane	3 jours

LES APPROCHES THÉMATIQUES

Politique de la ville - approche transversale

Tableau synoptique de programmation – rappel programmation 2012

Intitulé des actions	Mode d'intervention	Public	Éléments de calendrier	Valorisation des activités (productions...)
Groupe de travail permanent chef de projet	Animation de réseau	Chef de projet	2012	Compte rendu, synthèse
Projet des Centres de ressources ultramarins <i>Observation des territoires, habitat et cadre de vie, ingénierie, pilotage et évaluation de la PV en Outre-mer, capitalisation</i>	Groupe de travail	Directeurs CDR Martinique, Mayotte, Réunion, Guyane, SG CIV, ONZUS	2012	Dossier
Concertation Nationale	Participation	Professionnels Etat, collectivité, associations, experts	Octobre 2012 – juin 2013	Diffusion de synthèses et documents nécessaires au suivi de la réforme et de ses enjeux
Réseau des Centres de ressources Politique de la ville	Participation et/ou animation des regroupements des CDR	SG CIV, CDR, intervenants thématiques	2011-2013	Permanente
Question de ville	Inter réseaux <i>Participation à des projets nationaux, rencontre Acse...</i>	Directeurs des centres de ressources Politique de la ville	2011-2013	Permanente

Rappel des objectifs de la thématique et de sa place dans la programmation triennale du centre

La programmation prévisionnelle de l'année 2012 fait apparaître les champs Politique de la ville et Politique de la ville et Outre-Mer. Dans le cadre du rapport d'activité 2012, ces deux programmations sont réunies sous un intitulé unique valorisant une approche transversale. Ce chapeau commun intègre la relation aux chefs de projet, les réflexions liées à la politique de la ville dans les DOM, la participation aux instances nationales à travers le réseau des centres de ressources et Question de Ville. Il comprend également la sollicitation du centre de ressources pour participer à la Concertation Nationale et d'autres démarches liées à des groupes de travail nationaux.

Cette approche transversale exprime une réflexion stratégique relative aux enjeux du développement social et urbain à un échelon départemental et par déclinaison dans les territoires de la politique de la ville. La relation entre un territoire et les infra territoires de la politique de la ville conduit à une approche intégrée et transversale des politiques publiques. Cette vision globale initie une dynamique de projet de territoire utile pour la prochaine génération de contrat de ville.

La compréhension d'un territoire ne peut pas s'effectuer dans les stricts périmètres d'une géographie prioritaire. L'analyse territoriale, l'observation des phénomènes urbains et sociaux nécessite cette approche transversale.

La rencontre avec les chefs de projet s'effectue principalement dans le cadre des groupes de travail consacrés au développement de projet

L'année 2012 a été marquée par le développement d'une réflexion spécifique à l'Outre-Mer

Une ressource utile à la Concertation Nationale

Descriptif des actions (animation de réseau, qualification, diffusion, accompagnement de projet...), difficultés rencontrées, ajustements, développements...

L'animation du réseau des chefs de projet s'organise à différents niveaux. D'une part le volume très réduit de professionnels contraint la logique d'une animation classique comme nous pouvons l'envisager sur d'autres thématiques et d'autre part la participation régulière des chefs de projet sur d'autres instances de travail et de qualification n'engage pas le développement de réunions exclusivement dédiées. La rencontre avec les chefs de projet s'effectue principalement dans le cadre des groupes de travail consacrés au développement de projet (ex : Contrat Local de Santé, Recueil de la parole des habitants) et lors de réunions qui tendent vers la définition d'une stratégie coordonnée sur les communes. La place de la collectivité unique, la compétence de l'intercommunalité, l'harmonisation des pratiques, le développement de projets communs et l'échange de pratiques représentent des sujets majeurs.

L'année 2012 a été marquée par le développement d'une réflexion spécifique à l'Outre-Mer. Sous l'égide du SGCIV les centres de ressources de La Réunion, de Mayotte, de Martinique et de Guyane ont engagé des travaux sur la politique de la ville dans les DOM. Les sujets propres à l'observation des territoires, à l'habitat, aux enjeux de la gouvernance et du pilotage et enfin la capitalisation d'expériences ont permis la production d'une connaissance spécifique. La participation de l'Acsé et de la DégéOm a également permis d'éclairer sur les réalités de la politique de la ville dans les DOM (politique publique très spécifique sur des « micros » territoires) et de prendre place dans le processus de réforme de la politique de la ville. Par ailleurs ces travaux ont permis d'initier une logique de réseau ultramarin favorable au développement de projets communs.

Ces réflexions et la diffusion du rapport « La politique de la ville dans les DOM » ont représenté une ressource utile à la Concertation Nationale pour la réforme de la politique de la ville. La sollicitation du centre de ressources, l'organisation d'une table ronde Outre-Mer, la définition d'une mesure spécifique à l'Outre-Mer dans le cadre du Comité Interministériel des Villes ont confirmé un réel intérêt et une prise en compte des réalités ultramarines.

La définition de la nouvelle géographie prioritaire adaptée aux capacités d'observation des DOM, la prise en compte de l'habitat informel insalubre et la gouvernance des futurs contrats de ville constituent les points majeurs de cette prise en compte et prennent corps dans le projet de loi pour la future politique de la ville.

Le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV) et le réseau des centres de ressources de la politique de la ville se réunissent tous les deux mois. Le SGCIV est une administration de mission sous l'égide du Ministère délégué à la Ville. Il représente un organe de proposition et de mise en œuvre des décisions relatives à la ville. Par ailleurs il finance les centres de ressources au titre du Cadre de référence national qui définit les relations entre les CDR et l'Etat.

Les temps de rencontre permettent une information de « première fraîcheur » au sujet des réformes en gestation et des projets en cours. La connexion régulière avec le SGCIV favorise ainsi une information et une mise en débat des sujets sur lesquels nous devons « faire ressource ». Cette animation de réseau est nourrie d'interfaces avec les agences (Acsé, ANRU), avec des partenaires nationaux, et permet la restitution et la mise en débat des réflexions issues de groupes de travail nationaux (développement économique urbain, Outre-Mer, Ingénierie Locale, Europe...). Ces interfaces sont nécessaires à l'accompagnement des professionnels dans l'élaboration de réflexions stratégiques.

Parallèlement à ce réseau, les vingt directeurs de centres de ressources se sont constitués au sein de Question de Ville. Une association qui poursuit la logique d'interface et de coproduction avec des têtes de réseaux nationaux (Rapport National sur la parole des habitants). Les centres de ressources développent ainsi

Une capacité d'interpellation unique et coordonnée auprès des instances décisionnelles

une capacité d'interpellation unique et coordonnée auprès des instances décisionnelles. La sollicitation de la Question de Ville pour la Concertation Nationale et différentes rencontres avec le cabinet du Ministre, le SGCIV et les agences consolident la visibilité et l'enjeu de structures ressources sur les territoires et sa lisibilité dans les textes qui fixent les orientations de politique publique. La première décision du Comité Interministériel des Villes du 19 février 2013 réaffirme l'importance du rôle des centres de ressources et notamment sur la formation des acteurs et la capitalisation des bonnes pratiques. Il est par ailleurs rappelé que les centres de ressources participent au décroisement des cultures professionnelles, à la mobilisation des nouveaux acteurs du droit commun et à la production d'une connaissance et de pratiques partagées.

Ces différentes dynamiques de réseau engagent un processus de coproduction des politiques publiques. L'analyse territoriale, la connaissance des enjeux et des systèmes d'acteurs, la diffusion de bonnes pratiques et d'expérimentations permettent d'aider à la formalisation d'orientations. Les réflexions et les travaux entrepris dans le cadre du réseau Outre-Mer ont notamment permis d'éclairer des spécificités à prendre en compte dans la prochaine génération de contrat.

Modes d'intervention	Nombre d'actions	Nombre de journées	Fréquentations cumulées	Nbre total de pers	Elus	dont droit commun (Etat)	dont PV (Etat)	Dont droit commun (collectivité)	Dont PV (collectivité)	Asso.	Autres
Travail en réseau	7	11	81	21			1		6	14	
Groupe de travail thématique	17	10	425	65	10	10	11	10	10	14	

Réussite éducative

Tableau synoptique de programmation – rappel programmation 2012

Intitulé des actions	Mode d'intervention	Public	Éléments de calendrier	Valorisation des activités (productions...)
Animation de réseau	Groupe de travail permanent PRE	Coordonnateurs PRE, DJSCS et ouvert selon ODJ	2011-2013 toutes les 6-8 semaines	Documents à visée opérationnelle/article/dossier
Vers un projet éducatif de territoire	Cycle de qualification	Coordonnateurs PRE (Guyane et Antilles), professionnels du secteur éducatif	Du 16 au 20 avril 2012	Actes
Commission départementale de réussite éducative	Accompagnement	SGAR, CR, rectorat, DAF, Mission locale, Pôle emploi, CRIJ	2011-2012	Documents à visée opérationnelle/article/dossier
Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs	Accompagnement	SGAR, CR, Rectorat, DAF, Mission Locale, Pôle emploi, CRIJ	2011-2012	Documents à visée opérationnelle/article/dossier
Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration	Appui méthodologique	DJSCS, SGAR, rectorat, enseignants	2011-2012	Documents à visée opérationnelle/article/dossier

Rappel des objectifs de la thématique et de sa place dans la programmation triennale du centre

Les questions de réussite éducative, de lutte contre le décrochage scolaire et plus largement les projets qui participent à l'éducation, à la formation et à l'insertion des jeunes tiennent une place centrale au sein des projets de Politique de la ville sur un territoire.

Les actions proposées dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) et les orientations développées par la plateforme mobilisent des professionnels variés (éducation, insertion, formation) qui interviennent dans une logique de parcours et de suivi. Un accompagnement global qui prescrit d'une part des actions d'ordre éducatives, sociales, sanitaires et familiales sur une année et d'autre part des orientations de remédiation scolaire et d'insertion.

Ces dispositifs illustrent les logiques d'action de la Politique de la ville et notamment la déclinaison d'un mode projet qui fédère l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir auprès des publics et territoires concernés. Cette approche rend nécessaire le développement d'une fonction ressource sur cette thématique. Il s'agit d'outiller les professionnels sur un enjeu majeur en Guyane (part importante des populations de moins de 20 ans) et accompagner leur pro activité sur les perspectives offertes par ces dispositifs. Ces perspectives sont principalement liées à l'inscription des actions développées par un PRE au sein d'un service municipal. Il s'agit ici d'engager un processus de projet éducatif de territoire et positionner ainsi la collectivité comme « maillon » essentiel d'une offre éducative, sociale et d'accompagnement sur son territoire. Concernant la lutte contre le décrochage scolaire, la fonction ressource a tenté d'inscrire les enjeux du décrochage scolaire chez l'ensemble des institutions susceptibles de proposer des actions de prévention du décrochage et/ou de remédiation.

Descriptif des actions (animation de réseau, qualification, diffusion, accompagnement de projet...), difficultés rencontrées, ajustements, développements...

Les actions proposées en 2012 (cf. tableau ci-dessous) valorisent des actions de qualification, de groupes de travail thématiques et d'accompagnement de projet. Les animations du réseau des coordonnateurs de réussite éducative ont été largement perturbées par une érosion massive des professionnels en 2012. Une année marquée par des difficultés financières très importantes avec des postes restés vacants et des départs chroniques. La situation des coordonnateurs de réussite éducative en Guyane illustre par ailleurs la forte volatilité des professionnels en Guyane ainsi que les phénomènes de « turn over ».

Toutefois les besoins exprimés au sein du réseau ont permis l'organisation d'un cycle de qualification. Au même titre que les actions de qualification développées dans les autres thématiques, le cycle « politique éducative et réussite éducative » a permis de réunir des professionnels de Guyane et des Antilles sur une durée de cinq jours. Un cadrage générale sur les politiques éducatives et la place du PRE, les différents types d'accompagnement (enfant, parent, individuel, collectif, les notions de parcours), les questions relatives au décrochage scolaire, l'évaluation du dispositif et la méthodologie nécessaire pour le développement d'un projet éducatif de territoire constituent les principaux contenus. Au-delà d'une action de qualification, cette action engage également une logique de réseaux de professionnels et donc leur décloisonnement. Les échanges de pratiques et le travail en atelier concourent à l'inter connaissance des professionnels qui travaillent sur un objet commun et des territoires proches.

L'accompagnement à la mise en œuvre de la Commission Départementale de Réussite Educative (CDRE) participe à cette volonté de « mettre en mouvement »

Il s'agit d'outiller les professionnels sur un enjeu majeur en Guyane

Engager un processus de projet éducatif de territoire et positionner ainsi la collectivité comme « maillon » essentiel d'une offre éducative

Le cycle « politique éducative et réussite éducative » a permis de réunir des professionnels de Guyane et des Antilles sur une durée de cinq jours

l'ensemble des institutions et des acteurs sur cette problématique. Le dispositif est ainsi placé comme un des outils disponibles pour répondre aux enjeux liés à l'accompagnement éducatif, sanitaire et social des publics en difficulté sur les quartiers prioritaires en Guyane.

Modes d'intervention	Nbre d'actions	Nbre de journées	Fréquentations cumulées (journées x nbre total de pers)	Nbre total de pers	dont Elus	dont droit commun (Etat)	dont PV (Etat)	Dont droit commun (collectivité)	Dont PV (collectivité)	Dont Asso	Autres
Action de qualification	1	5	110	25	1	3	2	9	6	4	0
Groupe de travail thématique	1	0.5	15.5	30	2	6	9	1	7	5	
Accompagnement de projets	5	2.5		1		1					

Sécurité et prévention de la délinquance

Tableau synoptique de programmation – rappel programmation 2012

Sécurité et prévention de la délinquance				
Intitulé des actions	Mode d'intervention	Public	Éléments de calendrier	Valorisation des activités (productions...)
Animation de réseau	Groupe de travail permanent prévention de la délinquance Qualification et mise en réseau des acteurs	Coordonnateurs CLSPD, PJJ, Parquet, Département et associations	Toutes les 6/8 semaines	Documents à visée opérationnelle, articles et dossiers
Prévention de la délinquance. Acteurs et perspectives	Table ronde Qualification et mise en réseau des acteurs	Coordonnateurs CLSPD, PJJ, Parquet, département et associations	2012	Article et dossier
Développement d'une mission de prévention spécialisée à Cayenne et Matoury	Démarche exploratoire Accompagner la mise en œuvre de l'expérimentation	Cayenne, Matoury et Conseil Général	2011-2013	Document à visée opérationnelle, articles
Atlas des acteurs de la prévention	Conception d'un outil à visée opérationnelle	Ville de Matoury et Conseil Général	2012	Guide

Rappel des objectifs de la thématique et de sa place dans la programmation triennale du centre

Les violences urbaines des années quatre-vingt constituent une part des fondements de la politique de la ville. Le chômage et l'inactivité d'une part importante de la jeunesse des quartiers populaires éveillent les préoccupations des élus et fixent un champ d'intervention public au sein même des outils successifs de la politique de la ville. Les opérations anti été chaud, les Contrats Locaux de Sécurité, les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et plus récemment les Zones de Sécurité Prioritaires illustrent quelques-uns des dispositifs visant une amélioration des phénomènes de délinquance et de lutte contre le sentiment d'insécurité sur les quartiers.

Ces dispositifs ouvrent un décloisonnement des questions de prévention et la nécessité d'une approche globale du phénomène. Les questions éducatives, de santé, d'accès au droit et de lutte contre les discriminations, de lutte contre le chômage des jeunes, d'insertion sociale et professionnelle représentent les points d'ancrage pour construire une stratégie de prévention de la délinquance. La loi du 5 mars 2007 consacre cette approche globale et enjoint le croisement des dimensions sociales, éducatives, sécuritaires et judiciaires. Une loi qui pose la nécessité d'une concertation impliquant l'ensemble des élus quelle que soit leur délégation au regard des politiques publiques mises en œuvre par la ville et en convergence avec les autres acteurs.

La mise en œuvre de stratégies territoriales de prévention de la délinquance et de sécurité, l'animation de dynamiques locales d'acteurs concernés par ces questions induisent la nécessité de qualifier et d'accompagner les professionnels dédiés à cette thématique ainsi que leurs partenaires.

Le séminaire inter régional Antilles Guyane en 2010, les cycles de qualification consacrés à l'élaboration d'une stratégie territoriale de prévention de la délinquance et de sécurité en 2011, les réflexions engagées depuis 2010 autour des formes d'intervention sociale (prévention spécialisée et médiation sociale) représentent les grands axes d'intervention du centre de ressources sur cette thématique.

Descriptif des actions (animation de réseau, qualification, diffusion, accompagnement de projet...), difficultés rencontrées, ajustements, développements...

Le nombre réduit de professionnels attachés à la politique de la ville et directement dédiés aux dispositifs de prévention de la délinquance marque fortement les formes d'intervention du centre. Le premier degré d'intervention prend la forme d'un appui méthodologique et de réponses à des sollicitations diverses et relatives aux dispositifs locaux et nationaux de prévention. En 2012, l'appui méthodologique a également pris la forme d'une participation à l'élaboration d'un guide départemental de la prévention avec la commune de Matoury. Cet outil à visée directement opérationnelle répond à un besoin d'identification des nombreux acteurs institutionnels et associatifs dans le champ de la prévention. Ce guide présente huit entrées thématiques (soutien à la famille, accompagnement à la scolarité, accès aux activités socio-éducatives, ressources en santé, appui à l'insertion sociale et professionnelle, accès aux droits et appui juridique, appui à l'engagement citoyen et numéros utiles) et deux focus (dispositifs de l'Education Nationale et Protection de l'enfance).

A côté de ces appuis opérationnels, nous élargissons certaines actions aux professionnels des Antilles. L'objectif est d'engager une dynamique inter régionale et toucher ainsi un groupe de professionnels garant d'une bonne dynamique de formation (entre 20 et 40 personnes). Les cycles de qualification représentent à ce titre la forme d'intervention privilégiée pour le développement d'actions Antilles Guyane. Rappelons également que les travaux « La politique de la ville dans les Départements d'Outre-Mer » favorisent une approche ultramarine des questions sociales et urbaines.

Par ailleurs, ces actions engagent un décloisonnement des professionnels et des territoires et suscitent des échanges de pratiques, une qualification mutuelle, l'apport d'outils et de références méthodologiques sur un objet commun.

La transversalité des questions de prévention de la délinquance permet également de mobiliser les professionnels sur des champs connexes. Les cycles de qualification dédiés aux professionnels de la santé et de la réussite éducative permettent ainsi de toucher les professionnels de la prévention de la délinquance. Les contenus relatifs à la sexualité et aux mineurs, aux addictions, à l'inscription des actions éducatives au sein des stratégies territoriales de prévention de la délinquance sont directement reliés aux actions développées dans le cadre des Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSDP). Enfin, Les travaux relatifs aux

La transversalité des questions de prévention de la délinquance permet également de mobiliser les professionnels sur des champs connexes

La poursuite des réflexions engagées en 2010 sur des formes d'intervention sociale encore peu développées en Guyane comme la prévention spécialisée et les spécificités relatives au travail de rue dit « milieu ouvert »

Préfiguration de projets expérimentaux de médiation sociale

violences faites aux femmes au titre de la thématique « Accès au droit et lutte contre les discriminations » entrent en corrélation directe avec les objectifs nationaux du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Les appuis méthodologiques ponctuels, l'ouverture inter régionale et la transversalité des thématiques traitées au sein des actions de qualification ont ainsi permis de maintenir des actions de réseau et de qualification en 2012 en direction des professionnels de la prévention de la délinquance.

L'année a également permis l'organisation d'une table ronde pour échanger autour des stratégies communales en matière de prévention et des différentes expériences en cours. Cette manifestation s'est poursuivie par un premier atelier autour des dynamiques partenariales et d'un second atelier sur la prévention spécialisée.

Ce deuxième sujet visait la poursuite des réflexions engagées en 2010 sur des formes d'intervention sociale encore peu développées en Guyane comme la prévention spécialisée et les spécificités relatives au travail de rue dit « milieu ouvert ». Ces réflexions avaient pris la forme d'un projet pour le développement d'une mission de prévention spécialisée sur les communes de Cayenne et Matoury et pour une durée de deux ans. Les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet n'ont pas été réunis et ont conduit à une requalification du projet. Celui-ci a pris la forme d'une préfiguration de projets expérimentaux de médiation sociale sur les communes de Cayenne, Matoury et Rémire Montjoly. Les outils de la médiation sociale entrent en résonance avec les principes de la prévention spécialisée en milieu ouvert et rejoignent la volonté des communes à valoriser et à développer des actions de médiation déjà entreprises sur les quartiers.

Modes d'intervention	Nombre d'actions	Nombre de journées	Fréquentations cumulées (journées x de nbre total de pers)	Nbre total de pers	Dont élus	dont droit commun (Etat)	dont PV (Etat)	dont commun (collectivité)	droit (collectivité)	dont (collectivité)	PV/Asso	Autres
Groupe de travail thématique	2	1	54	54	1	4	4	7	7		4	27
Conférences, rencontres, débats	1	0.5	73.5	147	2	12	2	6	8		15	113

Accès au droit et lutte contre les discriminations

Tableau synoptique de programmation – rappel programmation 2012

Intitulé des actions	Mode d'intervention	Public	Éléments de calendrier	Valorisation des activités (productions...)
Commission pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté (COPEC)	Accompagnement et suivi	Préfecture, DJSCS, associations, Défenseur des Droits et acteurs de la société civile	2012	Articles et dossiers
Violences faites aux femmes en Guyane, d'une prise de conscience collective vers un meilleur accès aux droits	Recherches, entretiens, fiches d'expériences, bibliographie, mise en réseau	Etat, collectivités, associations, tout public	2012	Dossier

Rappel des objectifs de la thématique et de sa place dans la programmation triennale du centre

L'accès au droit et la lutte contre les discriminations est une thématique symbolisant le fondement même d'une politique publique en charge de la réduction des inégalités de vie, notamment sur des territoires considérés comme relégués et concentrant des populations en difficulté.

Le centre travaille cette thématique depuis 2007 et tente ainsi de décliner une stratégie nationale portée par l'Acsé et le CNFPT. Des travaux d'enquête et des séminaires ont ponctué la programmation du centre pour notamment explorer la discrimination dans les services publics et apprécier le sentiment de discrimination sur certains quartiers de l'île de Cayenne. Un séminaire a également permis de traiter la lutte contre les discriminations en interrogeant les dispositifs et ressources disponibles. La construction d'un plan de lutte contre les discriminations, le rôle d'une COPEC, l'accueil du public et les discriminations dans l'emploi. Ces actions prennent appui sur un partenariat fort entre l'Acsé, le CNFPT et le CRPV Guyane qui ont conclu une convention pour la mise en œuvre d'actions de communication et de formation sur cette question.

Cette thématique semble peu portée en Guyane et renforce la nécessité de poursuivre une animation continue. La réforme de la politique de la ville réinscrit cette priorité dans les contrats de ville de nouvelle génération dès 2014. Le Ministère de la ville annonce la création d'une mission interministérielle pour la lutte contre les discriminations dans les quartiers (cf. CIV – décision 25 – 19 février 2013).

L'accompagnement pour la mise en œuvre de la COPEC en Guyane souligne l'objectif de maintenir visible cette thématique et d'organiser le repérage et la définition d'un plan d'actions.

Les différents travaux sur la question de l'accès au droit et de la lutte contre les discriminations ont soulevé à plusieurs reprises deux sujets fondamentaux pour les professionnels en Guyane. D'une part l'accès au droit pour les femmes victimes de violence et plus généralement comment le traitement de ces violences révèle un déficit d'accès au droit et d'autre part la question des étrangers. L'année 2012 est consacrée aux femmes victimes de violence et 2013 permettra d'aborder la problématique des personnes étrangères dans leur parcours de vie en Guyane.

Descriptif des actions (animation de réseau, qualification, diffusion, accompagnement de projet...), difficultés rencontrées, ajustements, développements...

Le premier axe des travaux entrepris en 2012 sur la question spécifique des femmes victimes de violences a consisté à identifier les professionnels et dispositifs et d'initier auprès d'eux une meilleure connaissance du phénomène. Cette première approche a permis d'appréhender la nature et le degré de prise en charge par les pouvoirs publics et d'émettre le constat d'une connaissance très imparfaite de la situation guyanaise ainsi qu'un manque d'évaluation et de suivi des outils disponibles.

Cette première étape de rencontres, d'entretiens et de mise en réseau a été nécessaire pour appréhender le système d'acteurs et envisager avec eux la nécessité de promouvoir les actions de sensibilisation à destination de l'ensemble de la société guyanaise. Cette première approche a également permis une revue des connaissances disponibles et indicateurs mobilisables.

Un deuxième axe a permis d'apprécier le traitement judiciaire des violences conjugales à partir de l'activité des forces de l'ordre, de la politique pénale du Tribunal de Grande Instance de Cayenne et du suivi des auteurs et de la lutte contre la récidive. Les questions de la formation des équipes à la problématique des violences conjugales et l'utilisation de protocole pour recueillir les plaintes ont ainsi permis de souligner la nécessité de développer les outils en direction des professionnels concernés par le traitement de ces violences.

Les dispositifs, solutions et la densité d'acteurs impliqués sur ce sujet créés nécessairement une situation d'inégalité de traitement en Guyane

Apprécier la nécessité d'un travail en réseau constitué et pro actif

Nous pouvons également noter la capacité de traitement et de suivi des plaintes pour violences à partir de la restructuration du Commissariat de Cayenne et du renforcement de la Brigade des mineurs. Une organisation qui tend à spécialiser les forces de l'ordre sur ces violences sans toutefois développer les moyens nécessaires.

Une collaboration avec le Tribunal de Grande Instance de Cayenne a permis de souligner l'importance de la politique pénale mise en œuvre par le Procureur de la République. Si le contrôle de l'immigration, la lutte contre l'insécurité et l'orpaillage illégal ont constitué les sujets majeurs du parquet et reléguent souvent les violences intrafamiliales au second rang, le parquet affiche aujourd'hui une politique plus volontariste. Depuis 2012, la définition de quatre orientations majeures de la politique pénale de Guyane place désormais la lutte contre les violences familiales comme une priorité.

Un troisième axe de travail fait état de l'accueil et de la prise en charge des femmes victimes de violences et notamment sur la question spécifique de l'hébergement. Un sujet qui prend une tonalité singulière au regard de la pénurie de logements en Guyane et du manque de structures de type CHRS en capacité d'accueillir une femme victime de violence.

L'ensemble de ces constats met en exergue la problématique de l'accès au droit en Guyane et notamment dans une approche comparative entre la métropole et la Guyane. Les dispositifs, solutions et la densité d'acteurs impliqués sur ce sujet créent nécessairement une situation d'inégalité de traitement en Guyane. Un constat qui rend nécessaire le développement du travail en réseau des acteurs concernés (forces de l'ordre, Parquet, milieu associatif, collectivités locales...) afin d'appréhender plus finement le phénomène, les dispositifs nationaux à décliner localement ainsi que les projets spécifiques à développer sur le territoire.

Le séminaire conclusif de cet état des lieux avec les interventions de l'Observatoire de l'égalité femmes hommes à la Mairie de Paris et la Déléguée aux droits des femmes de la ville d'Oyapoque au Brésil ont permis d'apprécier la nécessité d'un travail en réseau constitué et pro actif. Ces dynamiques favorisent une meilleure mobilisation et coordination des acteurs et garantissent une interpellation constructive et éclairée des pouvoirs publics.

Suite à ce séminaire, la rencontre de l'Arbre Fromager et du conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, a permis de réactiver l'Association d'Aide aux Victimes et d'enclencher ainsi un nouveau projet en Guyane. Il s'agit de l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales (973 AAVIP) et dont les missions relèvent de l'accueil, du soutien psychologique, de l'information, de l'accès au droit et de la diffusion d'informations auprès du public et des professionnels. Pour rappel les associations d'Aide aux Victimes sont conventionnées par les cours d'appel qui participent à leurs financements et au développement de leurs activités.

Suite à ce projet, le CRPV Guyane et l'Arbre Fromager ont été entendus par Monique Orphée à l'Assemblée Nationale. Députée de la Réunion, Monique Orphée participe à l'élaboration du projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes portée par le Ministère aux droits des femmes. La loi comportera un volet relatif à la protection des femmes victimes de violences.

Modes d'intervention	Nombre d'actions	Nombre de journées	Fréquentations cumulées (journées x nbre total de pers)	Nbre total de pers	Elus	dont droit commun (Etat)	dont PV (Etat)	Dont droit commun (collectivité)	Dont PV (collectivité)	Asso	Autres
Conférences, rencontres, débats	1	2	570	285	2	45	1	95	5	50	87
Accompagnement de projets et entretiens	27 (réunions et entretiens)	2h	54h soit 8 jours x 25 pers = 200	25		16	2	1		6	

Tableau synoptique de programmation – rappel programmation 2012

Thématique	Mode d'intervention	Public	Éléments de calendrier	Valorisation des activités (productions...)
Etat des lieux des données sur les jeunes adultes en Guyane	Analyse des bases de données quantitatives et de la littérature SSH	Tous publics	Toute l'année 2012	- 1 rapport avec l'Insee (diffusé en 2013) - 7 documents de travail thématiques (diffusés en 2013) - Présentation de premiers résultats lors de la Conférence économique et sociale organisée en octobre 2012 en Guyane
Enquête quantitative auprès des jeunes adultes de Guyane	Enquête par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif	1 648 jeunes de 16-25 ans sur tout le territoire de Guyane	De mars à décembre 2012	- Document de présentation de la méthodologie d'enquête - Présentation de premiers résultats en novembre 2012 au Ministère des Outre-Mer
Gouvernance de la Démarche Jeunesse	Réunions de travail régulières du COPIL et du COTECH	Représentants des institutions partenaires de la Démarche	Réunions de COPIL Réunions de COTECH	Comptes rendus des réunions transmis aux participants

Rappel des objectifs de la thématique et de sa place dans la programmation triennale du centre

La question de la "jeunesse" est au cœur des réflexions urbaines et des plans d'action publics depuis plus de 40 ans. La population des grands ensembles au cours des Trente Glorieuses était en effet déjà particulièrement jeune dans les années 1960 (les moins de 20 ans y représentaient en moyenne 50% de la population totale). Les politiques de la ville successives se sont alors confrontées à deux enjeux majeurs : participer à la socialisation de ces jeunes qui habitent dans un cadre urbain de plus en plus précaire ; mettre en place des politiques de prévention contre tout risque de désordre, voire de déviance sociale. A ainsi émergé une nouvelle catégorie sociale : les jeunes de quartiers.

En 2013, la problématique de la jeunesse est toujours un axe central de la politique de la ville. C'est une des principales priorités du gouvernement comme en témoigne la redynamisation du Comité Interministériel à la Jeunesse (CIJ) ou encore l'importance accordée à la jeunesse dans les décisions du CIV (19 février 2013).

La problématique « jeunesse » est plus cruciale encore en Guyane. Ce pays est en effet caractérisé par une très forte croissance démographique (50% de la population a moins de 25 ans) et par un chômage de masse : un jeune actif (moins de 25 ans) sur deux est au chômage. En 2012, « pour près de 1 000 jeunes entrant sur le marché du travail, seule une centaine trouve un emploi » (Insee Guyane, «Le chômage en progression malgré la légère hausse de l'emploi salarié», AntianEchos, n° 76, juin 2013). Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont les plus touchés par ces phénomènes.

En Guyane, si beaucoup d'acteurs et d'institutions travaillent en direction des jeunes, ceux-ci œuvrent dans des champs éclatés, sans qu'émerge clairement une stratégie d'action régionale globale. Le CRPV de Guyane a dès lors décidé d'aborder de front cette thématique en lançant, avec de nombreux partenaires locaux et nationaux, la « Démarche Jeunesse ».

Descriptif des actions (animation de réseau, qualification, diffusion, accompagnement de projet...), difficultés rencontrées, ajustements, développements...

Le projet a été initié au cours de l'année 2011 et est entré dans une phase opération-

nelle début 2012. Le CRPV a structuré cette démarche expérimentale autour de trois phases, dont deux ont commencé en 2012 :

- Phase 1 : analyse des données existantes sur les jeunes adultes (15-25 ans)

Pour réaliser un diagnostic précis de la situation des jeunes adultes de Guyane, nous avons souhaité répertorier et analyser l'ensemble des données déjà disponibles sur cette population. Le CRPV a ainsi conventionné avec la Préfecture, le Conseil régional et l'Insee Antilles-Guyane afin de « dresser un état des lieux de la situation de la jeunesse en Guyane » (préambule de la convention).

Le principal objectif consistait à fournir un tableau de bord d'indicateurs statistiques permettant d'aiguiller la politique de jeunesse territoriale. Ces indicateurs devaient ainsi être réactualisables régulièrement et devaient permettre de comparer la situation guyanaise aussi bien dans le temps que dans l'espace (DOM, métropole, voire Union européenne).

Cette phase 1 fut aussi l'occasion de nouer une première collaboration technique entre le CRPV et l'Insee, collaboration indispensable notamment dans le cadre des réflexions sur la future géographie prioritaire.

Si les échanges furent stimulants (articulation de pratiques professionnelles différentes) ils ont aussi indiqué la capacité d'investissement limitée de l'Insee. Le manque de moyens a occasionné des retards dans la production du rapport final et, plus fondamentalement, témoigne de la difficulté d'avoir en Guyane des ressources d'observations et d'études pérennes.

L'autre difficulté lors de cette première phase consista à collecter, puis confronter, l'ensemble des données existantes. Les bases de données des différentes institutions (CAF, Rectorat, Conseil général, Conseil régional, Etat, ARS, ORSG, etc.) sont soit difficilement accessibles, soit non mises à jour, soit parcellaires. L'échange de données entre différents partenaires est une pratique encore peu courante et toujours délicate. C'est également une des fonctions de la « Démarche Jeunesse » que de décloisonner les champs d'action de ces acteurs, et donc de les rapprocher.

Le dernier enjeu important a consisté à combiner l'analyse des données quantitatives et l'analyse des données qualitatives (littérature académique ou « grise » des sciences sociales : démographie, géographie, sociologie, anthropologie, économique, histoire, etc.). Dans la mesure où cette approche ne correspondait pas au format de publication de l'Insee, il a finalement été décidé de distinguer deux types de production : le rapport avec l'Insee qui présente à la fois des fiches thématiques synthétiques et le tableau de bord statistique ; une série de documents plus analytiques publiés par le CRPV (sur les thèmes suivants : démographie ; mobilités ; conditions de vie ; scolarisations ; santé ; usages linguistiques ; insertion professionnelle).

- Phase 2.1 : réalisation d'une enquête quantitative

La phase 1 a également permis d'identifier les données manquantes par rapport à cette population « jeunes ». Au-delà des informations démographiques usuelles, que sait-on de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils font, de la manière dont ils se projettent dans l'avenir ? La phase 2 a précisément été conçue pour pouvoir y répondre. Ce faisant, le CRPV complète sa fonction d'accompagnement de projet ; il ne s'agit plus seulement de diffuser des connaissances produites par d'autres mais bien de produire de nouvelles données.

Souhaitant disposer d'une vue globale de la situation des jeunes de Guyane, il a été décidé de réaliser d'abord une enquête quantitative (par questionnaire) auprès d'un échantillon représentatif de jeunes de 16-25 ans sur tout le territoire guyanais. Cibler les 16-25 ans c'est volontairement s'inscrire dans le champ de la jeunesse et non

Cette phase 1 fut aussi l'occasion de nouer une première collaboration technique entre le CRPV et l'Insee, collaboration indispensable notamment dans le cadre des réflexions sur la future géographie prioritaire

Il ne s'agit plus seulement de diffuser des connaissances produites par d'autres mais bien de produire de nouvelles données

celui de l'enfance. Il s'agit de saisir les modalités de passage vers l'âge adulte, c'est-à-dire les transitions entre un univers scolaire et une possible situation stabilisée (en terme d'emploi, de situation familiale, de logement, etc.).

La réalisation de l'enquête a été confiée à Frédéric Piantoni, chercheur-géographe à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) de Guyane. Les étapes furent les suivantes : préparation de l'enquête (questionnaire, échantillonnage selon le sexe, l'âge, le statut et le territoire) de mars-mai 2012 ; réalisation de l'enquête de mai – juillet 2012 ; saisie des questionnaires : octobre 2012 ; retraitement de la base de données : novembre-décembre 2012.

Une équipe de 14 enquêteurs et de 2 superviseurs a ainsi été mobilisée pour faire des entretiens sur tout le territoire de Guyane. Il faut souligner qu'en dehors du recensement général de la population par l'Insee et de quelques enquêtes dans les milieux scolaires (public captif), les enquêtes réalisées se limitent au littoral. Cette phase 2.1 a ainsi permis de tester la faisabilité d'une observation consolidée sur l'ensemble du territoire guyanais, en particulier auprès de populations éloignées et souvent fragiles.

Enfin cette enquête a été l'occasion de mobiliser un nombre considérable de partenaires locaux : CAF, Pôle Emploi, Mission locale, associations, collectivités locales... Ceux-ci nous ont aidé, une fois le profil de jeunes identifiés, a rencontré concrètement les personnes devant être interrogées. La Démarche Jeunesse a ainsi permis de mobiliser l'ensemble des réseaux d'acteurs. De ce point de vue, à quelques défaillances près, les collaborations furent fructueuses tant il est difficile d'impliquer les jeunes sur ce type de projet : 1 648 jeunes de 16-25 ans ont pu être entendus, dont 320 dans l'Intérieur.

Gouvernance de la Démarche Jeunesse

Au-delà de la production de connaissances, ce projet est en tant que tel un accompagnement de projet puisqu'il s'agit de proposer à la future collectivité unique une politique territoriale de jeunesse. Une gouvernance du projet a dès lors été mise en place avec la constitution d'un COPIL et d'un COTECH associant l'ensemble des partenaires : Conseil régional, services déconcentrés de l'Etat (DJSCS, DAC), Préfecture (Sous-Préfet Cohésion sociale), ARS, Rectorat, Parc Amazonien de Guyane, CAF, CNES, etc.

La mise en réseau régulière des partenaires est une dimension fondamentale de la Démarche puisqu'il s'agit de s'assurer qu'au-delà du diagnostic et des recommandations qui seront faites la politique de jeunesse pourra être appropriée et déclinée sur l'ensemble du territoire par le maximum d'acteurs. Ce type de pilotage devrait à notre sens se poursuivre au-delà de cette Démarche Jeunesse triennale.

Les réunions de COPIL ont permis aux participants de se rencontrer, de présenter leurs actions et leurs questionnements par rapport à la jeunesse. Elles ont également permis d'acter le fait que la Démarche Jeunesse privilégie une approche globale, elle ne vise pas à interroger, ou pire à évaluer, les dispositifs de politique publique mis en œuvre par chaque institution.

Les réunions de COTECH ont permis aux techniciens, représentant leurs institutions, d'enrichir le projet et de veiller à son bon déroulement.

Outre la gouvernance interne du projet, plusieurs rencontres (avec les élus du Conseil régional, avec le Ministère des Outre Mers) ont permis de s'assurer de l'intérêt et du soutien des acteurs concernés.

Une équipe de 14 enquêteurs et de 2 superviseurs a ainsi été mobilisée pour faire des entretiens sur tout le territoire de Guyane

Proposer à la future collectivité unique une politique territoriale de jeunesse

La Démarche Jeunesse privilégie une approche globale

Modes d'intervention	Nombre d'actions	Nombre de journées	Fréquentations cumulées (journées x nombre total de pers)	Nbre total de pers	Dont Elus	dont droit commun (Etat)	dont PV (Etat)	Dont droit commun (collectivité)	Dont PV (collectivité)	Asso	Autres
Travail en réseau	47	15									
Conférences, rencontres, débats	2	1		72	4	26	3	15	2	14	8
Actions sur sites	56	56		1653							1648
Accompagnement de projets	51	42									

Habitat, rénovation urbaine et cadre de vie / observation

Tableau synoptique de programmation – rappel programmation 2012

Habitat et cadre de vie				
Intitulé des actions	Mode d'intervention	Public	Eléments de calendrier	Valorisation des activités (productions...)
Développer le réseau des acteurs de la rénovation urbaine et de l'habitat	Groupe de travail permanent	Chef de projet rénovation urbaine, référent RHI, chef de projet CUCS, DEAL	2012	Document à visée opérationnelle et dossier
Conseils de quartier et Gestion Urbaine de Proximité	Cycle de qualification	Ville de Cayenne	2012	Actes

Observation des territoires				
Intitulé des actions	Mode d'intervention	Public	Eléments de calendrier	Valorisation des activités (productions...)
Développement du champ de l'observation territoriale	Groupe de travail	SGCIV, INSEE, DEAL, plateforme GEOGUYAE et producteurs de données	2012-2013	Articles et dossiers

Rappel des objectifs de la thématique et de sa place dans la programmation triennale du centre

- Les prémices d'un nouveau réseau

L'année 2012 marque l'initialisation et la mise en place du réseau « Habitat, Rénovation Urbaine et Cadre de vie » au CRPV. Une thématique qui, au vu du contexte guyanais particulier, des priorités tant nationales que locales prend tout son sens.

La Guyane se caractérise par une offre en matière de logements notamment sociaux insuffisante à la demande. Pour exemple, 1 demande de logement sur 5 est remplie, or, 80% de la population guyanaise est éligible au logement social. Cela s'explique notamment par le manque de terrains viabilisés pour la construction de nouveaux logements.

Une situation qui entraîne indéniablement un fort taux d'occupation et de constructions informelles et souvent insalubres, un taux parmi les plus élevés d'outre-mer avec Mayotte.

Dans le même temps, véritable territoire de projets, le département est aujourd'hui en plein essor : 3 Projets de Rénovation Urbaine sont actuellement en cours, les opérations urbaines, parfois innovantes, sont multiples (ZAC Soula à Macouria, ZAC Hibiscus à Cayenne, Zac St Maurice à Saint Laurent du Maroni, Eco quartier Vidal à Rémire Montjoly et autres opérations de résorption de l'habitat insalubre RHI...).

L'année 2012 marque l'initialisation et la mise en place du réseau « Habitat, Rénovation Urbaine et Cadre de vie » au CRPV

Le volet urbain tient donc une place très importante sur le territoire.

De véritables enjeux se dessinent, d'autant que nous sommes face à un très fort taux d'accroissement démographique (+3.6% par an, soit 500 000 habitants estimés en 2040). Le volet social se doit donc d'être aussi bien traité que le volet urbain, et ces derniers doivent être appréhendés conjointement pour le bien fondé des programmes.

En termes d'ingénierie, la Guyane souffre d'un manque de formation des acteurs sur cette thématique et également d'un important turn over des professionnels entraînant une fuite de la mémoire.

Le CRPV souhaite ainsi concrétiser une fonction ressource sur cette thématique en créant des lieux d'expression à destination des professionnels concernés, en recensant leurs attentes et besoins, et en envisageant une ou des réponses adaptées. Parallèlement, il s'agit de capitaliser et diffuser de l'information.

Aussi, il s'agit d'une thématique qui entre parfaitement en complémentarité avec les autres développées au centre.

- De l'observatoire à une fonction d'observation

Dans un second temps, il s'agit également de poursuivre une mission d'observation qui se substitue à la fonction de l'ancien observatoire du CRPV, l'OLT (Observatoire local du Territoire).

L'OLT du CRPV avait été créé en 2005 afin de suivre les évolutions sociales, économiques et urbaines à l'échelle des quartiers des 5 communes CUCS de Guyane. Un outil qui au regard de la faiblesse des données à l'échelle infra communale et notamment des quartiers prioritaires est vite devenu obsolète.

Le CRPV a alors souhaité réorienter cet outil vers une mission d'observation et d'analyse des données existantes et se détacher de la réalisation cartographique proprement dite.

Descriptif des actions (animation de réseau, qualification, diffusion, accompagnement de projet...), difficultés rencontrées, ajustements, développements...

- Initialisation et animation de réseau, une fonction aux multiples perspectives

L'initialisation du réseau habitat s'est traduite dans un premier temps par une identification des professionnels de l'habitat et de l'urbanisme d'un point de vue général (Professionnels exerçant au sein des services urbanisme des collectivités, opérateurs urbains et aménageurs, bailleurs sociaux...) et professionnels de la rénovation urbaine (chefs de projet et équipes ANRU) et ce essentiellement au niveau local.

Une fois identifiés, il s'agissait de déterminer quels acteurs allaient constituer le « noyau dur » du réseau local, et quels acteurs aller pouvoir intervenir ponctuellement et en fonction des thématiques abordées.

Dans le même temps, un questionnaire a été réalisé et envoyé aux différents acteurs identifiés afin de recenser leurs besoins et orienter les actions du CRPV en fonction des résultats.

En est ressorti une liste de thématiques récurrentes pouvant faire l'objet, selon ces professionnels, d'une attention particulière :

- La concertation avec les habitants
- Les formes d'habitat informelles et insalubres
- La dimension humaine dans les projets d'aménagement
- Le projet de mémoire...

Le CRPV a également commencé à envisager d'autres pistes de réflexion telle : la prise en compte du volet social dans la GUP, l'articulation RHI/PRU, les Projets

Une fonction d'appui à l'ingénierie sur le volet urbain

Urbains Intégrés...ainsi que des thématiques plus transversales : habitat/ santé, habitat/jeunesse, habitat/ médiation...

Très vite des perspectives d'évolution pour les années 2013 et 2014 se sont dessinées : la pérennisation et le développement du réseau, la mise en place d'actions qualifiantes à destination des professionnels de l'habitat, de la rénovation urbaine et autres acteurs, mais également le développement d'une fonction d'appui à l'ingénierie sur le volet urbain. Un tournant pour le Réseau habitat, rénovation urbaine et cadre de vie. Cela passe notamment par la recherche de nouveaux partenariats locaux et nationaux dont l'ANRU.

- Identification et compréhension des différentes formes urbaines et types d'habitat et dispositifs Politique de la Ville mis en place au local et en Outre-mer

En tant que ressource, les fonctions du CRPV passent forcément par une bonne approche et une bonne maîtrise du ou des territoires d'intervention et des dispositifs Politique de la Ville y opérant tant au niveau local, qu'en outre-mer ou au national.

La Politique de la Ville Outre-mer c'est aujourd'hui 40 CUCS, 34 ZUS, 7 ZFU et 23 PRU. Des dispositifs qui ont été une véritable plus-value pour l'amélioration des territoires les plus en difficulté.

Dans le cadre d'une dotation exceptionnelle accordée aux Centres de Ressources par le SG CIV, le CRPV Guyane a contribué à la constitution d'une synthèse rédigée avec les autres Centres de Ressources (Martinique, La Réunion et Mayotte) sur la politique de la ville en Outre-mer. Dans ce cadre, un focus spécifique sur la situation urbaine, les problématiques sociales, notamment dans les quartiers de la Politique de la Ville a été réalisée. L'objectif était également de faire un état des lieux des données quantitatives et qualitatives, disponibles à l'échelle des quartiers prioritaires, dans les domaines de l'éducation, l'emploi, la sécurité et la prévention de la délinquance, la santé, le logement...Enfin faire un point sur l'existant en matière d'ingénierie et de gouvernance au local.

Il faut savoir que les Départements d'Outre-mer présentent des différences marquées d'un territoire à un autre sur le volet urbain : Aux Antilles, le problème le plus récurrent reste la construction de parcs de logements privés sur la bande des 50 pas géométriques. La plupart de ces constructions présentent des défauts de salubrité et de sécurité. Mais à l'image de l'Île de la Réunion, les bidonvilles sont beaucoup moins présents que dans les autres DOM, et on note une certaine baisse des constructions dites « précaires ».

A contrario, en Guyane et à Mayotte, le phénomène de construction d'habitat informel et/ou insalubre est beaucoup plus marqué que dans les autres DOM. De véritables poches d'insalubrité sont répertoriées, les bidonvilles sont persistants et les constructions spontanées évoluent très rapidement, parfois en une nuit.

Cette étape nous a permis d'avoir une première connaissance des territoires et de la Politique de la ville en Outre-mer.

- Première approche urbain/social, premier appui à l'ingénierie

Dès les prémices du réseau habitat, la ville de Cayenne a sollicité le CRPV, afin de spécifier un besoin de qualification sur la tenue et l'utilité des conseils de quartiers et la mise en place de la GUP. Une action qui s'est peu à peu orientée vers une assistance et un appui à l'équipe ANRU, coordonnateur par intérim de la GUP. Cela devrait passer en 2013 par la participation aux diagnostics en marchant, la contribution et la participation aux ateliers de travail pour la rédaction de fiches action... Le CRPV serait alors sollicité pour devenir l'un des pilotes d'un des ateliers GUP sur le thème de la « mise en place d'une cohérence entre les quartiers et les institutions ». Une mission qui devrait être formalisée courant 2013.

- Valorisation du volet urbain dans le Guyane Cohésion, une plus-value, la capitalisation et la diffusion

La lettre mensuelle du CRPV a dès le début été un document de référence pour les acteurs de la Politique de la Ville et autres. Elle traitait essentiellement de sujets orientés vers le volet social même si quelques articles sur le volet urbain avaient été traités. Avec l'ouverture du réseau, ce dernier a été traité plus spécifiquement et plus systématiquement avec une vision nouvelle plus tournée vers l'opérationnel. 5 articles sont alors parus traitant des écoquartiers et du développement durable, des outils disponibles pour la lutte contre l'habitat indigne, de la ZAC Soula, du PRU de Matoury...

Des documents contribuant ainsi à répondre à une autre fonction du centre à savoir la capitalisation et la diffusion d'information et d'expériences dites innovantes.

Une action également amenée à se développer courant 2013 sous forme de fiches d'expérience, dont une sur la question de la GUP, prenant exemple sur la ville de Cayenne notamment.

- Observation

Parallèlement et en substitution à la fonction d'observatoire du centre, le CRPV a comme nous l'avons précisé plus haut, décidé de s'orienter vers une mission d'observation. Cela passe notamment par une contribution et une participation aux échanges de la plateforme Geoguyane.

La plateforme Geoguyane est une plateforme d'échange et de diffusion d'informations géographiques des services de l'Etat et des partenaires publics en Guyane pilotée par la DEAL.

Le CRPV, en collaboration avec d'autres partenaires (ARS, DRAC, DAAF, ONF, Audeg...) a signé une charte d'utilisation et doit contribuer à l'alimentation de la plateforme.

Dans ce cadre, nous participons aux COPIL, COTECH et ateliers techniques organisés par le Maître d'ouvrage. Un répertoire des données disponibles au CRPV a été réalisé dans ce sens. Le chargé de mission a également pris connaissance de l'outil en vue d'une mise en ligne prochaine de données pertinentes.

Modes d'intervention	Nbre d'actions	Nbre de journées	Fréquentations cumulées (journées x nbre total de pers)	Nbre total de pers	dont droit commun (Etat)	dont PV (Etat)	Dont droit commun (collectivité)	Dont PV (collectivité)	Asso	Autres
Travail en réseau	7	3.5		11		2	6		1	2
Groupe de travail thématique	2	1		25	23					2
Actions sur sites	1	0.5	2.5	5	3					2

Santé

Tableau synoptique de programmation – rappel programmation 2012

Intitulé des actions	Mode d'intervention	Public	Éléments de calendrier	Valorisation des activités (productions...)
Animation de réseau	Groupe de travail permanent ASV Qualification et mise en réseau des acteurs	Coordonnateurs ASV, référents territoriaux santé, DJSCS, ARS et centre de ressources santé agréé INPES	2011-2013 Toutes les 6/8 semaines	Documents à visée opérationnelle, articles et dossiers
Contrat Local de Santé	Accompagnement et mise en œuvre	Ville de Matoury et ARS	2012	Éléments de diagnostic, de programmation Dossier et fiche d'expérience
Ateliers Santé Ville – mineurs et sexualité	Cycle de qualification Qualification et mise en réseau des acteurs	Coordonnateurs ASV (Guyane et Antilles), PRE, CLSPD, DJSCS, ARS et référents territoriaux santé	Du 12 au 16 mars 2012	Actes
Plateforme nationale ASV	Participation aux travaux et membre	Coordonnateurs des ASV de France, représentants des professionnels de santé	2012-2013	Articles et dossiers

Rappel des objectifs de la thématique et de sa place dans la programmation triennale du centre

La prise en compte des problématiques propres aux quartiers prioritaires dans les documents de planification régionaux

La thématique « santé » est inscrite parmi les cinq volets prioritaires du contrat urbain de cohésion sociale avec comme pierre angulaire les « Ateliers Santé Ville qui constituent le principal outil de la politique de la ville pour la réalisation de ses objectifs en matière de santé » (Lettre interministérielle de présentation du 12 mars 2012 relative au référentiel national des ateliers santé ville (ASV), Bulletin Officiel Santé – Protection sociale – Solidarité no 2012/5 du 15 juin 2012, p.194).

Si, dans ce domaine, les interventions de l'Acsé sont centrées sur le développement des ASV, le « renforcement de la collaboration avec les Agences Régionales de Santé (ARS) » a été retenu parmi les grandes orientations pour 2012. Les principaux objectifs étant : la prise en compte des problématiques propres aux quartiers prioritaires dans les documents de planification régionaux (plan stratégique régional de santé, schéma régional de prévention), la contribution à l'élaboration et au suivi des Contrats Locaux de Santé (CLS), à leur focus sur les quartiers prioritaires et à leur articulation avec les ASV.

La santé figure parmi les principaux axes de travail du CRPV Guyane. Afin de soutenir les dynamiques territoriales de santé, particulièrement dans les territoires de la Politique de la ville, il convenait dans un premier temps d'identifier l'organisation du système territorial de santé, le maillage des différents acteurs, les principaux enjeux et besoins, les opportunités et leviers d'action pertinents.

la structuration et le développement de la démarche ASV en Guyane

C'est dans ce contexte que le CRPV Guyane a souhaité appuyer la structuration et le développement de la démarche ASV en Guyane en s'appuyant sur les professionnels et les processus déjà engagés, tout en associant de nouveaux acteurs ou territoires et en examinant de nouvelles pistes de travail innovantes.

Une programmation santé du centre de ressources qui a été consolidée dès 2011 avec le soutien de l'ARS Guyane dans le cadre de la « mission d'appui et d'accompagnement des Ateliers Santé Ville » et l'organisation de temps de travail et d'échanges de pratiques dédiés aux coordonnateurs ASV, en liaison avec les autres acteurs du champ sanitaire et médico-social œuvrant en direction des populations précaires. Il s'agit dès lors de réfléchir aux problématiques communes, de suivre les actions à visée départementale, d'assurer une meilleure diffusion d'informations ainsi que d'appuyer la mise en place et le suivi d'actions.

Le projet partenarial CRPV/ARS 2012 s'inscrit dans le prolongement des actions de coordination menées en 2011, tout en favorisant la formation des acteurs et l'accompagnement de projets spécifiques, à l'image du Contrat Local de Santé.

Descriptif des actions (animation de réseau, qualification, diffusion, accompagnement de projet...), difficultés rencontrées, ajustements, développements...

En 2012, la mission du CRPV « d'animation du réseau, d'accompagnement et de qualification des Ateliers Santé Ville de Guyane » se décline à travers différents outils et modalités de travail :

- Animation du réseau – Réunions du “réseau ASV élargi”

La mise en réseau des coordonnateurs ASV nécessite l'organisation de «réunions du réseau permanent» permettant la mise en perspective de différents points de vue et pratiques, à partir d'expériences ou d'une expertise, concernant des démarches et thèmes au cœur des problématiques de santé locale.

En 2012, ces temps de travail collectif ont notamment permis d'aborder la question du Contrat Local de Santé (CLS) et plus précisément la déclinaison du CLS de Matoury. Il s'agissait d'une démarche de construction partagée permettant de donner l'impulsion et d'envisager l'essaimage de ce dispositif sur d'autres communes. Sous la coordination du CRPV, trois réunions du réseau ASV élargi se sont tenues en 2012 mobilisant un noyau dur de huit personnes : les trois coordonnateurs ASV en poste, parfois accompagnés de leur chef de projet, un référent de l'ARS, un agent de la DJSCS, un représentant de GPS et d'autres participants (acteurs associatifs, référents territoriaux santé...) invités selon les ordres du jour déterminés conjointement. Si l'ambition est d'y associer les différents territoires et plus précisément ceux de la politique de la ville, force est de constater qu'en l'absence d'ASV sur deux communes CUCS (Kourou et de Saint-Laurent du Maroni) cette instance de travail reste cantonnée essentiellement sur l'île de Cayenne (Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly).

- Accompagnement méthodologique et ingénierie de projet – Groupes de travail spécifiques

Parallèlement à l'organisation des réunions du réseau, le CRPV répond à des sollicitations et des besoins particuliers en fonction des préoccupations des acteurs locaux de santé, principalement du domaine de la Politique de ville, dans la conduite de leurs projets. L'accompagnement repose sur un appui-conseil méthodologique individualisé permettant de réunir des groupes restreints de professionnels sur des temps de travail précis.

Le CRPV a ainsi accompagné, tout au long de l'année, le montage du CLS de Matoury en apportant des éléments de réflexion et de méthodologie (aide à l'élaboration du diagnostic partagé avec le recensement et l'analyse de données, à la structuration du mode de gouvernance, à la définition des actions prioritaires, à la formalisation du contrat...).

Signé le 13 novembre 2012, le CLS de Matoury est le premier dispositif sur le département, une expérimentation qui permet d'en tirer les principaux enseignements utiles dans la perspective de nouvelles contractualisations.

Au total, sur l'année 2012, le CRPV a coordonné neuf réunions du «groupe de travail CLS/ASV» regroupant les principaux acteurs concernés par la démarche (chargée de mission santé, chef de projet du CUCS de Matoury, référent de l'ARS Guyane) et participé à trois réunions de présentation officielle du CLS de Matoury auprès de différents acteurs et structures partenaires (agents de l'ARS Guyane, membres de la CRSA, et lors de la visite en Guyane de la chargée de mission auprès du Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales).

L'objectif de cette formation était de permettre aux stagiaires d'appréhender les dispositifs législatifs de la protection des mineurs

- Qualification des acteurs – Cycle de qualification inter régional

Le premier cycle de qualification sur le volet santé, organisé en partenariat avec le CNFPT Guyane, du 12 au 16 mars 2012, portait sur une thématique déterminée dans le cadre du réseau ASV : « mineurs et sexualité ». Animée par M. Fernando Bertolotto, sociologue spécialisé en Santé Publique, cette formation regroupait 30 participants dont 12 des Antilles issus aussi bien du domaine de la politique de la ville (coordonnateurs ASV, PRE, CLSPD, chefs de projet...), que de celui de la santé et/ou de la protection des mineurs (coordonnateurs territoriaux santé, agents du Conseil Général de la DJSCS, de la PJJ, de l'ARS, du milieu associatif).

L'objectif de cette formation était de permettre aux stagiaires d'appréhender les dispositifs législatifs de la protection des mineurs, d'identifier les principaux acteurs et leurs missions, de réfléchir ensemble aux actions de prévention à mettre en place et d'envisager leur positionnement dans des projets de protection des mineurs sur le territoire guyanais.

Les questionnaires d'évaluation remplis par les stagiaires à l'issue de la formation font état globalement de leur satisfaction :

- Plus du trois quart (79%) des stagiaires a estimé que le contenu du stage a répondu aux objectifs fixés en amont et 89% considèrent que le stage a répondu à leurs attentes.

- La grande majorité (95%) des stagiaires estime que la formation a apporté des connaissances utiles à leurs fonctions et citent en exemples : des informations intéressantes sur les différentes structures (ASV, CUCS, PRE) pouvant faciliter des partenariats et une meilleure connaissance des différents acteurs de terrain, une actualisation des connaissances et des apports méthodologiques (nouveaux outils, références bibliographiques...) notamment dans le domaine de la promotion de la santé et de la santé communautaire, des actions de prévention, de la démarche participative...

- Les ateliers pratiques et les séquences favorisant les échanges d'expériences (ex : témoignages des ASV de Guyane en terme de fonctionnement et d'élaboration de projets) ont été très appréciés comme le souligne près de la moitié des participants. Ils permettent d'instaurer des débats riches au sein du groupe, d'identifier les acteurs et des partenaires pour la mise en place d'actions.

Les stagiaires ont également formulé certaines propositions d'amélioration :

- mettre en place davantage d'ateliers pratiques et de « mises en situation » « permettant de mettre en application de manière concrète les méthodologies apportées par l'intervenant » ;

- prévoir davantage d'éléments de contextualisation, « la formation étant un peu trop axée sur les expériences métropolitaines - beaucoup d'exemples en lien avec la France métropolitaine - et pas suffisamment adaptée au niveau local (Antilles et Guyane) » ;

- organiser une visite sur site avec comme exemples : « une séquence d'observation en milieu ASV », « la visite d'un quartier prioritaire avec les acteurs qui développent des actions dans le cadre de l'ASV ».

- Production, capitalisation et diffusion

L'animation du réseau ASV passe également par la diffusion des ressources relatives aux thématiques de la politique de la ville et de la santé (actualités, appels à projets, référentiel ASV, fiches d'expériences...), la production de documents de travail (compte-rendus, notes de cadrage) et d'articles publiés dans la lettre du CRPV, le «Guyane Cohésion», relatifs aux actions santé (« Journées de Prévention Antilles-Guyane 2012 », « Parution d'un référentiel national pour les ASV », « Signature du CLS de Matoury »...)

Dans le cadre de l'actualité du réseau ASV en 2012, fortement axée sur le Contrat

Le CRPV a ainsi accompagné, tout au long de l'année, le montage du CLS de Matoury

Local de Santé, le CRPV a (re)versé plusieurs éléments de méthode, de référence et des outils opérationnels relatifs à ce dispositif et à sa déclinaison contractuelle pour la commune de Matoury (3 supports de présentation et 6 productions pour la rédaction du CLS de Matoury).

Le document de synthèse du cycle de qualification 2012 « ASV : mineurs et sexualité », dont la rédaction a été confiée au formateur pour une publication initialement prévue dans l'année, a dû être reportée pour 2013.

Enfin, l'adhésion du CRPV à la «Plateforme nationale de ressources des ASV», créée fin 2011 avec siège social basé à Paris, et la participation aux différentes instances (Assemblées Générales et réunions du Conseil d'administration), ont permis de connecter le réseau des ASV de Guyane au réseau national, un objectif de partage d'expériences et professionnelles qui devra être poursuivi lors des prochaines programmations.

Modes d'intervention	Nombre d'actions	Nombre de journées	Fréquentations cumulées (journées x nbre total de pers)	Nbre total de pers	Dont Elus	dont droit commun (Etat)	dont PV (Etat)	Dont droit commun (collectivité)	Dont PV (collectivité)	Dont Asso	Autres
Action de qualification	1	5	145	29	1	3		7	13	5	
Travail en réseau	3	1.5	24	16		3	3		9	1	
Accompagnement de projets	13	6.5	221.5	107	7	31	2	30	11	20	6

Participation des habitants

Tableau synoptique de programmation – rappel programmation 2012

Intitulé des actions	Mode d'intervention	Public	Éléments de calendrier	Valorisation des activités (productions...)
Recueil national de la parole des habitants « On voudrait entendre crier toutes les voix de nos citées »	Groupe de travail thématique	DAAC, DSU Rémire Montjoly, Fédération Nationale des Centres sociaux et socioculturels de France, Question de Ville et des habitants de la Résidence Arc en Ciel à Rémire Montjoly	2012	Publication

Rappel des objectifs de la thématique et de sa place dans la programmation triennale du centre

La participation des habitants est un champ transversal à l'ensemble des thématiques de la politique de la ville et plus largement un sujet de démocratie participative qui intéresse la totalité des territoires. Les modes d'intervention de la politique de la ville au plus près des lieux et personnes rend nécessaire l'implication des habitants et la prise en compte de leur expertise d'usage, de leurs attentes et de leurs possibilités d'actions sur des quartiers soumis à des dynamiques de changement voire de restructuration complète. La réussite et la cohérence de ces évolutions sont directement liées aux processus de concertation et d'association avec les habitants.

Ce projet de recueil national de la parole des habitants est le fruit d'une collaboration entre la Fédération Nationale des Centres socioculturels de France et Question de ville. La mise en œuvre de ce projet s'est appuyée sur le réseau des centres sociaux qui couvrent une grande partie de l'hexagone mais malheureusement sans représentation en Guyane. Ce manque ne sous-entend pas cependant l'absence de structures impliquées sur des projets de participation. Dans ce cadre, l'objectif

premier visait à identifier et à accompagner une structure locale engagée dans des actions de participation et qui développe des modes d'intervention associant les habitants. Un second objectif permettait une représentativité ultra marine au sein d'un rapport national.

Ce rapport national « On voudrait entendre crier toutes les voix de nos citées » a ouvert la Concertation Nationale en octobre 2012 et a engagé la démarche de réflexion pour la refonte de la politique de la ville. L'idée majeure est que les habitants doivent être « co-constructeurs des futurs contrats de ville » et reprendre ainsi toute leur place dans le travail de proximité et de concertation mis en œuvre sur les quartiers de la politique de la ville.

Cet objectif donne lieu à une mission spécifique confiée à Marie Hélène Bacque et Mohamed Mecmache sur la participation citoyenne dans les quartiers. Ils ont été chargés de formuler des propositions pour développer l'implication, l'engagement et le pouvoir d'agir des habitants dans les quartiers populaires.

Descriptif des actions (animation de réseau, qualification, diffusion, accompagnement de projet...), difficultés rencontrées, ajustements, développements...

Les habitants du quartier de la Résidence Arc en Ciel (BP 134) sur la commune de Rémire Montjoly, l'association DAAC et le DSU sont les partenaires impliqués pour la mise en œuvre du projet de recueil en Guyane. Le CRPV a assuré l'animation des séances, la transcription et l'analyse des paroles d'habitant, et enfin la participation au groupe de travail national en charge de la rédaction et de la publication.

Les habitants se sont exprimés sur leurs vies, leurs trajectoires résidentielles et de migration, leur rapport au service public, à la sécurité, sur les solidarités développées au sein du quartier... L'attachement au quartier est souvent évoqué dans les prises de parole. Les personnes exprimaient toute la relation affective qu'ils entretiennent avec leur lieu de vie. Un lieu d'arrivée, de naissance, de construction familiale, mais aussi un lieu producteur d'angoisse et d'exclusion. La RHI, les opérations de relogement et de régularisation du foncier changent profondément le quartier et peuvent générer un sentiment d'insécurité ; d'autant plus sur des familles déjà fortement fragilisées par des conditions de vie difficiles. L'organisation sociale, les relations de solidarités et de voisinage sont en effet amenées à être recomposées dans un quartier en forte mutation et en processus de désenclavement.

Ce contexte et l'opportunité d'une démarche de recueil de la parole nous a conduit à enrichir ce dispositif avec des entretiens individuels. L'objectif était de recueillir « une expertise habitante » et consolider ainsi une réflexion sur la place centrale que les habitants doivent prendre dans l'élaboration et le suivi des projets qui marquent la vie de leur quartier.

L'année 2011 a ainsi été consacrée à la recherche d'une déclinaison locale du projet national et l'année 2012 à l'élaboration d'une publication nationale valorisant l'intégralité des productions régionales. Les membres du comité de pilotage de ce projet ont fait appel à une rédactrice spécialisée pour favoriser un traitement objectif de la parole recueillie ainsi qu'un classement thématique (les relations entre les habitants et les institutions, le niveau d'équipement et de services publics, les phénomènes de stigmatisation et d'enclavement, la jeunesse, l'insécurité, la rénovation urbaine, l'attachement au quartier).

L'enjeu de la parole des habitants dans le cadre de la Concertation est tel que le projet de recueil de la parole est reconduit. Celui-ci portera essentiellement sur la parole des jeunes dans les quartiers.

Modes d'intervention	Nbre d'actions	Nbre de journées	Fréquentations cumulées (journées x nbre total de pers)	Nbre total de pers	dont Elus	dont droit commun (Etat)	dont PV (Etat)	Dont droit commun (collectivité)	Dont PV (collectivité)	Dont Asso	Autres
Groupe de travail thématique	7	4.5	146	71				7		24	40

Les habitants se sont exprimés sur leurs vies, leurs trajectoires résidentielles et de migration, leur rapport au service public, à la sécurité, sur les solidarités développées au sein du quartier

L'objectif était de recueillir « une expertise habitante »

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Ressources Humaines

Le développement des projets et des financements associés a généré un redimensionnement de l'équipe en 2012 : recrutement d'une urbaniste en charge du réseau Rénovation urbaine, habitat et cadre de vie et un sociologue en qualité de directeur d'étude sur le projet « Démarche Jeunesse ». De manière ponctuelle, nous avons recruté 14 enquêteurs et 2 superviseurs pour les besoins de ce projet.

Pour l'année 2012, le CRPV comptait donc 6 salariés pour l'équipe permanente dont

Intitulé du poste	Nature du contrat	Durée
Directeur	CDI	temps complet
Directeur d'étude	CDD	temps complet
Chargée de mission Réseaux, ressources et communication	CDI	temps complet
Chargée de mission Rénovation urbaine, habitat et cadre de vie	CDI	temps complet
Assistante de direction	CDI	temps complet
Agent d'entretien	CDI	26h/mensuelles

Au titre des projets ponctuels, une équipe non permanente a été recrutée :

Projet Démarche Jeunesse

Intitulé du poste	Nature du contrat	Durée
1 superviseur d'enquête	CDD de 3 mois 1/2	temps complet
1 superviseur d'enquête	CDD de 2 mois	temps complet
5 Enquêteurs/rices	CDD de 3 mois 1/2	temps complet
9 Enquêteurs/rices	CDD de 2 mois 1/2	temps complet

Nous avons accueilli également deux stagiaires

Intitulé du poste	Période du stage	Durée
1 juriste stagiaire pour conduire le projet : "Violences faites aux femmes en Guyane : d'une prise de conscience collective à un meilleur accès aux droits"	6 mois	temps complet
1 stagiaire titulaire d'une Licence "intervention sociale" pour la réalisation de fiches d'expériences relatives au projet : La Politique de la ville dans les départements d'Outre-mer	4 mois	temps complet

Enfin, nous avons eu recours à des prestataires consultants

1 sociologue	Rapport biennal - la vie dans les quartiers - Recueil de la parole des habitants - quartier BP 134/résidence Arc en Ciel à Rémire-Montjoly - Réalisation de 8 entretiens semi-directifs, enregistrement, retranscription, analyse, présentation du rapport final avant avis des habitants
1 sociologue spécialisé en Santé Publique	Animation du cycle de qualification "Ateliers Santé Ville : Mineurs et sexualité"
1 sociologue consultant	Animation du cycle de qualification "Réussite éducative et politique éducative"
1 journaliste	Animation du séminaire "Violences faites aux femmes en Guyane, d'une prise de conscience collective à un meilleur accès aux droits" - Introduction au séminaire, animation des débats, annonce des interventions et transitions, présentation d'une synthèse en clôture de séminaire -
1 prestataire en Ingénierie sociale	Production de synthèses à partir des travaux produits par le Centre de ressources
1 sociologue	Production qualitative relative à la mise en œuvre de la première phase du projet "Démarche Jeunesse"
1 expert Environnement & Développement local	Assistance à la coordination scientifique à l'enquête "Démarche Jeunesse" - Organisation générale de l'enquête : définition et établissement des quotas de l'échantillon, mobilisation des partenaires de l'enquête, établissement du questionnaire, réunions de travail
1 maître de conférences en Géographie	Mission de coordination scientifique relative à la mise en œuvre du volet quantitatif à l'enquête "Démarche Jeunesse" - Elaboration du protocole méthodologique (questionnaire et échantillon)

Financiers

En terme de structure, les produits d'exploitation courante ont été fournis à hauteur de 443 407 € pour le fonctionnement du CRPV dont :

63 % par l'Etat : (SG-CIV, Acsé, DéGéom, DRAC, PAG, ARS), dont 43 % pour la Politique de la ville et 20 % pour le Droit Commun,
30 % par les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, Communes),
7 % par la CDC.

Ci-dessous, détails des financements de l'activité du CRPV en 2012 :

Financiers	Structures	Volume de conventions	Valeur absolue €	Pourcentage %
ETAT	SG-CIV	2	100 375	22,64
	ACSé	4	89 604	20,21
	Sous-total Politique ville	6	189 979	42,85
	Dégéom	1	30 000	6,77
	DRAC	1	20 000	4,51
	ARS	2	35 000	7,89
	PAG	1	5 000	1,13
	Sous-total droit commun	5	90 000	20,30
COLLECTIVITES TERRITORIALES	Conseil Régional	3	99 428	22,42
	Conseil Général	1	10 000	2,26
	Communes	3	24 000	5,41
	Sous-total	7	133 428	30,09
AUTRE FINANCEUR	CDC	1	30 000	6,77
	Sous-total	1	30 000	6,77
Totaux		19	443 407	100,00

Le Comité de Direction

Les membres du Comité de Direction (appelé plus communément CODIR), se sont réunis deux fois au cours de l'année 2012 :

- le 15 février 2012 afin de présenter le programme d'activité 2012 et le budget primitif 2012,

- le 4 décembre 2012 pour la présentation des comptes et rapports à la clôture de l'exercice 2011, ainsi que le budget prévisionnel 2012 ajusté et le budget prévisionnel primitif 2013.

Secrétariat, accueil physique et téléphonique

L'association partage les locaux avec la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi, le secrétariat du CRPV Guyane assure l'accueil physique des visiteurs, la gestion des appels téléphoniques ainsi que l'enregistrement du courrier pour les deux structures.

Volume du traitement du courrier et réception des appels téléphoniques pour l'année 2012 :

Structures	Courrier arrivée	Courrier départ	Appels téléphoniques
CDC	336		1820
CRPV	304	469	3120

Le développement de l'activité du centre de ressources lié au projet de la Démarche Jeunesse en 2012, a contribué à une augmentation du volume des tâches tant au niveau de l'organisation administrative que financière :

- Au niveau de la comptabilité, dans le suivi analytique des dépenses et recettes, des devis et factures, le rapprochement bancaire, des enveloppes liées au budget prévisionnel, la préparation l'enregistrement et le classement des pièces comptables.

- Au niveau des ressources humaines dans le suivi des dossiers du personnel, les contrats d'embauche et les fins de contrats, les absences, les congés, les paies, les charges sociales, la législation du travail.

Différents outils de suivis numérisés ont été mis en place avec l'utilisation du tableur excel essentiellement, tableaux de bord, journal pour la réalisation de la comptabilité analytique, autant d'instruments permettant de mettre en évidence les données réelles, vérifiables et complémentaires aux documents papiers classés et archivés.

Les outils de prévision budgétaire élaborés en lien avec la direction, permettent au responsable de disposer d'informations préalables à la prise de décision :

- un budget prévisionnel primitif et un budget ajusté en cours d'année,

- un budget global suivi par thématiques en rapport avec les projets.

Les outils d'analyse permettent le suivi financier de l'association :

- un journal analytique des dépenses et des recettes pour l'enregistrement au quotidien de toutes les opérations de l'association,

- un tableau de bord pour le suivi budgétaire en temps réel avec la banque avec un rapprochement bancaire permettant de connaître à tout moment la position de la trésorerie,

- un suivi analytique trimestriel des dépenses et recettes comparé au budget prévisionnel pour canaliser les flux financiers,

- un prévisionnel des salaires pour prévoir le coût d'éventuelles embauches, poste qui représente une part importante des charges,

- un état des subventions pour le suivi des conventions classées par organismes avec les montants prévus, les dates d'acceptations, et les dates de paiements,

Les pièces et documents sont transmis au comptable, le but étant de produire à la fin de l'année les documents de synthèse ; compte de résultat, bilan et annexes de l'association.

CONCLUSION

L'année 2012 s'est achevée sur une dynamique de réforme et de changement structurel de la politique de la ville. L'accumulation des zonages prioritaires et des dispositifs, la réforme avortée de 2009, le creusement des inégalités sociales et territoriales nécessitent de revoir le sens d'une intervention spécifique et territorialisée. Plus largement, les démarches d'évaluation de 30 ans de politique de la ville ont conduit à ré-interroger le sens de la politique de la ville pour les 8 millions d'habitants des quartiers prioritaires. L'organisation de l'Etat et des collectivités, la place du droit commun auprès des crédits spécifiques, l'intervention de l'Europe, l'inscription des stratégies territoriales dans les plans et schémas intercommunaux et régionaux imposent une approche globale et décloisonnée de la question de la politique de la ville.

Le projet mis en œuvre par le centre de ressources s'efforce ainsi d'anticiper la réforme en cours et les besoins du territoire. Les priorités affichées du futur contrat de ville telles que la participation des habitants, la jeunesse, le droit des femmes, la rénovation urbaine, l'approche spécifique pour les Outre-Mer, la lutte contre les discriminations, la santé constituent les thématiques centrales travaillées au centre ; elles prendront toute leur place dans nos futures programmations. La sollicitation du centre de ressources pour participer au processus de la Concertation Nationale valorise cette approche et le projet que nous proposons.

L'ambition de ce projet repose sur une organisation du centre qui elle aussi est en cours de reformulation. L'importance des actions de qualification, le développement des fonctions d'accompagnement et de production d'études, l'anticipation de la nouvelle contractualisation, le développement d'une fonction support et d'expérimentations ou encore les sollicitations des partenaires conduisent à repenser l'organisation du centre afin d'être au plus près des besoins du territoire. L'accueil de nouveaux professionnels, le choix d'internaliser certaines compétences nous obligent à repenser notre organisation interne. Il s'agit de proposer une structure capable de mettre en œuvre différentes formes d'intervention et thématiques. L'organisation des ressources humaines, le suivi administratif et financier seront également repensés.

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Directeur de publication :
Denis Souillard

Conception graphique :
Intercom

Octobre 2013

ISBN : 979-10-92937-00-8

Imprimé par Intercom



**CENTRE DE RESSOURCES
POLITIQUE DE LA VILLE DE GUYANE**



12, rue du XIV Juillet
B.P.691 - Cayenne cedex

Tel: 05.94.28.79.43
Fax: 05.94.28.79.44

www.crpv-guyane.org
crpvguyane@gmail.com